

Modules d'approfondissement - MAP

Catalogue 2023-2024

Filière Travail social
Hautes écoles romandes de Travail social

Modules d'approfondissement inter-écoles 2023-2024

Les modules d'approfondissement sont proposés conjointement par les quatre hautes écoles romandes de la filière travail social. Tous les modules sont ouverts à l'ensemble des étudiant·e·s des trois options immatriculé·e·s dans les quatre écoles romandes en travail social.

Sous la responsabilité du Conseil de domaine Travail social, les enseignant·e·s offrent ainsi aux étudiant·e·s la possibilité de profiter du « génie » propre des 4 sites, de l'actualité de leurs travaux et de leur approche pointue de certaines thématiques, champs d'intervention et contextes locaux.

Le module d'approfondissement permet une mise en œuvre synthétique de différentes ressources¹ offertes dans la formation initiale visant tout particulièrement la formation de praticien·ne·s réflexif·ve·s dans un contexte de changement social et d'évolution des modes d'intervention professionnelle.

Ces offres ont pour objectifs :

- De permettre aux étudiant·e·s d'approfondir certaines composantes de la formation : problématique sociale, champ d'intervention professionnelle, contexte d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication ;
- D'expérimenter la collaboration entre étudiant·e·s, enseignant·e·s, chercheurs·euses et professionnel·le·s sur un objet d'investigation et de réflexion lié à l'actualité des problématiques et des pratiques sociales.

Il s'agit d'un acte de formation obligatoire, favorisant la mobilité, qui concerne tous et toutes les étudiant·e·s des trois options de la filière travail social et des trois formes d'étude. Ainsi, chaque école propose un certain nombre de modules d'approfondissement ouvert à tous et toutes les étudiant·e·s.

Organisation des modules d'approfondissement

Les modules d'approfondissement se déroulent dans les quatre hautes écoles en automne-hiver 2023-2024 durant les semaines **39 à 49, les lundis et mardis**. Chaque module est crédité de 12 ECTS (l'équivalent de 18 jours d'enseignement) et sera évalué selon les directives en vigueur et les règles de notation usuelles. Les évaluations des modules auront lieu, dans les 4 hautes écoles, **les 15 et 16 janvier 2024**, selon des modalités communiquées au plus tard au début du module.

Le nombre d'étudiant·e·s par module est limité. Chaque étudiant·e **s'inscrit à quatre modules d'approfondissement**, par ordre de préférence à l'aide d'un formulaire en ligne et ce **jusqu'au 03 mars 2023** au plus tard. **Au moins l'un des quatre choix retenus doit être fait à l'interne**, dans le site d'immatriculation.

Le premier choix n'est pas garanti. La répartition tient compte des places disponibles, d'un certain équilibre entre les modules et de l'encouragement à la mobilité. Chaque étudiant·e a la possibilité, sur le formulaire d'inscription, d'argumenter son premier choix.

Les étudiant·e·s sont informé·e·s par leur site d'immatriculation de l'option qu'ils et elles pourront suivre, **dès le 24 avril 2023**.

¹ Des connaissances en sciences humaines, des capacités de réflexion et de jugement, des savoir-faire, des aptitudes relationnelles et sociales, etc.

Une modeste participation de la HES-SO aux frais de déplacement est prévue, conformément aux dispositions prévues dans la note d'information « Financement de la mobilité interne 2023 – 2024 », rédigée par Monsieur Olivier Grand, Responsable du domaine Travail social. Cette participation permet d'indemniser une petite partie des frais de déplacement. L'indemnité se base sur un calcul des coûts de déplacement entre les gares principales du site de la HETS d'immatriculation de l'étudiant·e et de celui de la HETS du MAP attribué.

Attention : la somme exacte disponible pour soutenir cette mobilité ne sera connue qu'après la fin des modules. Par conséquent, les montants dévolus aux étudiant·e·s concerné·e·s ne leur seront versés qu'à la fin du semestre de printemps 2024. Dès lors, au moment de l'inscription aux MAP, il est vivement conseillé à chaque étudiant·e de définir un budget prévisionnel en vue d'une éventuelle mobilité MAP.

Modules 2023-2024

Action humanitaire et travail social : des projets d'intervention innovants en réponse à des besoins humanitaires et sociaux, ici et ailleurs	7
Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ?	9
Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social	11
Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques	13
Aspekte der Sexualität in den Berufsfeldern der Sozialen Arbeit	15
Compétences relationnelles et savoir-être	17
Comprendre l'enfant dans son environnement social	19
Corps, émotions et relation : partir de soi pour <i>être</i> dans la rencontre avec l'autre	21
Croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social	23
Equilibres et déséquilibres de l'engagement dans le travail social	25
Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique	27
Intervention dans l'espace urbain : sens et potentiel d'actions intergénérationnelles	29
L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social	31
La citoyenneté agressive : la place des jeunes dans la ville	33
Le corps dans tous ses états : corporéités et enjeux sociaux de la souffrance	35
Le développement de l'innovation en travail social	37
Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives	39
Le travail social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention	41
Migration et travail social	43
Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ?	45
Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux	47
Protection de l'enfance et soutien aux familles	49
Regards croisés sur les migrations : faire famille dans un contexte transnational	51
Travail social et territoires au défi de la durabilité	53
Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention	55

Action humanitaire et travail social : des projets d'intervention innovants en réponse à des besoins humanitaires et sociaux, ici et ailleurs

Principaux contenus et fil rouge du module

Le travail social et l'action humanitaire sont souvent considérés comme deux pratiques indépendantes l'une de l'autre (professionnel-le-s versus volontaires ; engagement idéologique ou militant versus approche basée sur la neutralité ; intervention dans la durée versus urgence). D'ailleurs, les stéréotypes courants ont tendance à lier l'action humanitaire à des situations de précarité/vulnérabilité à l'étranger, et le travail social à des situations concernant les pays occidentaux. Ces deux modes de travail et d'intervention partagent toutefois dans bien des cas un nombre de valeurs communes telles que l'engagement professionnel, le changement social en faveur des personnes vulnérables ou marginalisées, le respect de la dignité humaine, la promotion des droits humains, la mise en œuvre d'actions soutenant l'autodétermination, la résilience, l'insertion et la prévention des injustices, la création d'une solidarité entre les individus et les groupes, le développement communautaire, etc. Ces actions prennent place au niveau national ou international, ici et ailleurs.

Au XXI^e siècle, de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes de solidarité et d'organisations humanitaires indépendantes des pouvoirs politiques étatiques et économiques apparaissent. Ils interrogent le travail social, les travailleuses et travailleurs sociaux, dans leurs pratiques et leurs orientations fondamentales. Depuis les années 2000, de plus en plus d'ONG inoculent du travail social dans l'action humanitaire et nombre de projets se mettent en place sous l'angle du travail social. Quel que soit le contexte, ces projets humanitaires ne se limitent pas à une intervention d'urgence, ils visent aussi à permettre à des communautés de prendre en main leur propre destin, de travailler sur le contexte social dans lequel elles évoluent et de mettre en place un changement durable, dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie.

Le module s'inscrit notamment dans une logique de mise en place de projets en rapport avec des ONG, afin de comprendre et de proposer des projets innovants de travail social en contexte humanitaire et de développement en se basant sur des notions de justice sociale, de participation des publics, de dignité, d'autodétermination, de résilience et de solidarité.

Ainsi, d'une part, la formation proposée a pour objectif d'analyser les différences entre le travail social et l'action humanitaire. D'autre part, elle cherche à montrer leurs complémentarités et les moyens de les conjuguer. Le fil rouge sera donné par une attention accordée à la démarche de projet qui prend appui sur un outil que même le travail social ne doit pas ignorer : la gestion de projet.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'intervention ou de communication. Identification des vulnérabilités et des besoins.

Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :

- Connaissance du développement de l'action humanitaire (origines, principes fondateurs, principales évolutions) et les multiples liens avec le travail social (enjeux, défis actuels et à venir, etc.).
- Analyse des différentes problématiques dans lesquelles l'action humanitaire intervient (situations de crise, développement, prévention, actions locales, entraide, coopération, etc.) et l'articulation avec les spécificités du travail social.
- Identification des nouveaux champs du travail social dans l'action humanitaire.
- L'appropriation des approches et modèles opératoires en travail social et en action humanitaire (approche communautaire, entrepreneuriat social, le plaidoyer, etc...).

Objectifs poursuivis

- Acquérir des connaissances en matière d'action humanitaire, de pratiques et d'interventions interdisciplinaires.
- Mettre en relation la spécificité des pratiques d'action humanitaire et de travail social dans leurs dimensions individuelles, collectives, communautaires et politiques.
- Déconstruire des a priori et des représentations inhérentes à l'action humanitaire et au travail social.
- Acquérir des connaissances en matière de gestion de projet.
- Concevoir et conceptualiser un projet plausible articulant travail social et action humanitaire, afin d'apporter une réponse structurelle et organisationnelle à une problématique socio-humanitaire.
- Se positionner en tant que travailleuse et travailleur social face aux problématiques, débats et enjeux actuels en tant qu'acteur·trice de changement.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroule en partenariat avec des ONG suisses et internationales œuvrant dans le champ de l'action humanitaire et du développement.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Cours en plénum, cours intégratif de la théorie en petits groupes et coaching par des s terrain (ONG). En petits groupes : conception et élaboration d'une proposition de projet social en réponse à une problématique actuelle.

Modalités d'évaluation

Travail de groupe : 1. Livrable écrit d'un projet social. 2. Présentation orale du projet avec approfondissement du livrable et questions orales individuelles.

Responsables du module

Marc Widmer et Emmanuel Fridez (HETS-FR, Fribourg)

Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ?

Principaux contenus et fil rouge du module

Conçu et pensé en lien avec des intervenant-e-s du champ interdisciplinaire des addictions de Suisse romande, ce module propose aux étudiant-e-s de :

- Comprendre les problématiques liées aux conduites addictives et acquérir des connaissances quant aux contextes et représentations sociales, aux mécanismes d'installation de la dépendance et de la codépendance, aux effets des produits, aux différentes phases de consommation et à leurs incidences, aux possibilités d'accompagnement au niveau médico-psycho-social, aux différentes formes de prévention ou de réduction des risques (RDR) et ce à l'échelle des personnes, des groupes, de leur entourage et des communautés.
- Pouvoir identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration du champ des addictions avec et sans substance.
- Contribuer au développement des réflexions ou de projets dans la cité et entre le lieu de formation et les différents terrains du champ des addictions, de la réduction des risques et de la prévention.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action.

Les différentes conduites addictives : représentations, perceptions, connaissance des produits, de leurs effets et des modes d'utilisation, évolutions, historicité.

Les politiques actuelles en matière d'addiction : leur développement et mise en œuvre au niveau cantonal et fédéral.

Les approches socio-éducatives, psychosociales et de réinsertion : développement d'interventions interdisciplinaires (social, santé, judiciaire).

La méthodologie de projets dans le champ de la prévention et de la réduction des risques : des outils au service des usager-ère-s, des professionnel-le-s et des institutions.

Objectifs poursuivis

Ce module permet aux étudiant-e-s de/d' :

- acquérir des connaissances en matière de contextes, de pratiques addictives et d'interventions interdisciplinaires dans ce champ ;
- identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions avec ou sans substance ;
- faire le point sur ses propres représentations et son propre rapport aux produits psychotropes et/ou aux conduites addictives ;
- se positionner en tant que professionnel-le-s dans les débats et enjeux actuels qui traversent ce champ ;
- concevoir puis co-construire un projet en partenariat avec une personne concernée par la problématique des addictions.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration entre la HETSL (VD) et la HETS (GE).

Partenariats interdisciplinaires avec des organismes publics et privés œuvrant dans ce champ en Suisse romande : professionnel-le-s du domaine de la santé, du social et de la police.

Collaboration avec des réseaux d'intervention médico-psycho-sociaux et des groupes d'entraide d'usager-ère-s.

Visite d'institutions dans le champ des addictions et rencontres avec les professionnels.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, immersion dans différents lieux, rencontres de professionnel-le-s et d'usager-ère-s vivant un type d'addiction, exploration interactive de situations.

En partenariat avec des organismes œuvrant dans ce champ : conception par les étudiant-e-s de projets d'intervention en matière de prévention et/ou réduction des risques, comme travail d'approfondissement intégré.

Travail introspectif demandé à propos des représentations sociales.

Constitution de ressources et contribution active à des échanges et réflexions avec les réseaux partenaires.

Modalités d'évaluation

Présence aux cours obligatoire.

Immersion de 2 jours dans une institution œuvrant dans le champ des addictions et synthèse écrite de cette immersion.

Travaux de validation écrits (un texte personnel et un examen écrit de connaissances théoriques).

Travail en duo : conception et co-construction d'un projet en partenariat avec une personne concernée par une problématique des addictions. Présentation orale de ce projet devant un-e professionnel-le et les deux responsables du module.

Responsables du module

Ann Tharin (HETSL) et Denis Huc (HETS)

Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est centré sur l'activité de travail des professionnel-le-s du social. Dans l'analyse de l'activité, on distingue l'activité prescrite (par des règles et des cahiers des charges, des codes déontologiques ainsi que des modèles d'intervention) et l'activité réalisée, telle qu'elle s'effectue "vraiment" en situation. En précisant ce qui est censé être poursuivi comme objectifs, on constate que le prescrit ne donne pas (ou très peu) accès à ce qui est véritablement mis en œuvre par les professionnel-le-s. Le travail est alors approché comme une énigme : comment les professionnels font-ils avec ce qui survient dans le vif de l'action ? Comment s'y prennent-ils pour produire les effets attendus dans le cadre de leur mission ? On découvrira ainsi de quoi est fait le travail dans sa complexité et sa créativité : dans l'activité se déploie une intelligence pratique, impliquant d'expérimenter en appui sur de la ruse et un travail du corps.

Le regard proposé par l'analyse de l'activité privilégie donc la compréhension de l'activité des professionnel-le-s avant tout et ne se concentre pas directement sur les problématiques des usagères et des usagers. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à observer à plusieurs reprises les professionnel-le-s en train de travailler sur leur terrain. Il s'agira également de faire participer les professionnel-le-s en les invitant à décrire leur travail. La vidéo sera l'outil privilégié pour ces observations. Néanmoins nous précisons qu'aucun prérequis en vidéo n'est nécessaire pour suivre ce module.

Un important travail de collaboration entre étudiant-e-s est attendu, notamment pour les observations et le travail sur les films. Ces apprentissages seront soutenus par une modalité pédagogique mixte, associant cours en plénière, ateliers et moments sur les terrains.

Sur ce dernier point, l'obligation d'adaptation aux horaires et aux disponibilités des terrains professionnels exigent souvent des étudiant-e-s une certaine souplesse horaire, avec par exemple des disponibilités sur des mercredis après-midi ou des vendredis en début de soirée. Nous précisons que nous prenons en compte ce paramètre dans l'aménagement des cours, en garantissant une compensation pour les heures investies.

Fil rouge : l'intelligence pratique qui se mobilise dans l'activité réelle, soit ce qui est réellement mobilisé dans la singularité des situations de travail, aussi bien individuellement que collectivement. Cette intelligence située est rendue accessible et étudiée au travers d'une démarche basée sur une méthodologie particulière et en collaboration serrée avec les terrains professionnels, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le travail et la mobilisation des compétences professionnelles dans le champ du travail social (soit le travail social, sous l'angle du déploiement de l'intelligence pratique dans les situations de travail).

Les modifications structurelles et de gouvernance dans le secteur du travail social et les effets sur l'activité et les travailleuses et travailleurs, sous l'angle de la coopération dans le travail.

La santé au travail.

La construction de la professionnalité depuis l'activité.

Objectifs poursuivis

Apprendre à observer et penser l'activité de travail de manière située et à saisir ce qui se joue pour le/la professionnel-le investi-e dans son activité de travail, à l'aide des apports théoriques et des outils méthodologiques privilégiés dans l'analyse de l'activité.

Mener une démarche d'analyse d'activité en accompagnant un-e professionnel-le du social dans un processus d'analyse de son activité de travail, au travers du recueil et de l'analyse de données.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Étude de micro-situations professionnelles dans des pratiques diversifiées du travail social (par exemple : éducation en foyer, maison de quartier, appartements médico-sociaux, accueil handicap, espace de vie enfantine, service social) et en collaboration serrée avec les professionnel-le-s, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Journée de réflexion collective avec les terrains professionnels au terme du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Modalités pédagogiques

Mener en duo avec un-e autre étudiant-e une démarche d'analyse d'activité auprès d'un-e professionnel-le sur un terrain du social. Cette démarche fait l'objet d'un accompagnement individualisé, notamment au travers d'ateliers ou de rencontres en individuel.

Autres modalités, selon les activités menées au fil du module : apports théoriques et méthodologiques en plénière, séminaire de lectures et exercices pratiques.

Travail de groupe avec l'organisation, la réalisation et l'animation d'une journée de travail à la HETS avec les professionnel-le-s partenaires du module.

Modalités d'évaluation

Une première partie sous forme d'évaluation formative : rendre compte du processus de réflexion sous-jacent à la démarche d'analyse de l'activité, par l'intermédiaire de plusieurs textes courts à rendre individuellement ou en duo au fil des séances.

L'organisation collective de la journée avec les professionnels.

Un travail final avec une analyse fine de l'activité du-de la professionnel-le accompagné-e dans la démarche.

Responsable du module

Sylvie Mezzena

Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module invite à explorer et expérimenter de nouveaux modèles d'intervention, encourager les processus créatifs auprès des publics (qu'ils soient stigmatisés, minoritaires, en situation de handicap ou non) et produire du lien entre les communautés, les groupes et les individus.

Le module invite les participant-e-s à concevoir et animer, dans le champ du travail social, des projets convoquant les arts plastiques et les arts de la scène (théâtre, danse, performance, son) dans une perspective de potentialisation des mouvements d'émancipation.

A partir d'une conversation entre des artistes et des professionnel-le-s du travail social, il est attendu que soient créés des lieux de recherche et d'expérimentation à l'intérieur desquels les enjeux du travail social s'expriment dans toutes leurs dimensions.

Les activités socio-artistiques peuvent initier des transformations significatives auprès des personnes en difficultés. En les invitant dans ces ateliers, ils trouveront des occasions de :

- pratiquer la créativité,
- développer des compétences sociales et techniques,
- conduire une démarche de socialisation,
- questionner le rapport à son propre corps et au corps de l'autre,
- questionner le rapport à l'altérité,
- développer un sentiment d'appartenance,
- poursuivre une construction identitaire,
- renforcer l'estime de soi et la confiance,

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Deux dimensions théoriques modelant l'esprit de ce module d'approfondissement méritent d'être explicitées, soit l'expérience esthétique et la résistance au rationnel :

1. Dans ce module, il est proposé de mettre l'expérience esthétique au cœur de l'action professionnelle. John Dewey, philosophe américain du 20^{ème} siècle, définit l'expérience esthétique comme l'expérience la plus accomplie de l'expérience ordinaire. Une expérience esthétique est une expérience indissociablement intellectuelle, affective, physique et émotionnelle. C'est une expérience qui mobilise une forme spécifique d'attention où toutes les dimensions de l'individu sont mobilisées. Evidemment, l'art ne détient pas le monopole de l'expérience esthétique mais ici, c'est avec l'art que nous vous proposons de fabriquer des occasions de ce type.
2. Selon Théodor W. Adorno, philosophe du 20^{ème} siècle, l'art est en lutte avec la rationalité imposée au monde. C'est justement cette résistance à la pensée contrainte par la rationalité et cette résistance aux obsessions de l'efficacité et de la scientificité qui nous intéressent ici. Le travail social et l'art s'associent pour faire coalition contre ce qu'Edgard Morin appelle la maladie de la raison c'est-à-dire la maladie d'une logique que l'on croit irrévocable, une maladie de la pensée qui ne voit plus le réel.

Objectifs poursuivis

Le module poursuit trois objectifs :

- Identifier les enjeux d'un atelier socio-artistique
- Développer des compétences sur le plan de l'animation d'un atelier socio-artistique
- Conceptualiser un atelier socio-artistique

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration avec différents artistes (plasticiens, peintres, danseurs, performeurs, musiciens, comédiens) et des institutions sociales et culturelles.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

- Workshops
- Création et réalisation de projets
- Partage d'expériences
- Apports théoriques
- Discussions et débats

Modalités d'évaluation

- Participation active et présence obligatoire durant les cours,
- Présentation du projet socio-artistique réalisé,
- Travail d'approfondissement sur une thématique à choix.

Responsable du module

Jean-Marc Roduit.

Aspekte der Sexualität in den Berufsfeldern der Sozialen Arbeit

Hauptinhalte und –zusammenhänge des Moduls

Sozialarbeitende werden - sowohl implizit als auch explizit - auf vielfältige Weise und in allen ihren Arbeitsfeldern mit Themen der Sexualität konfrontiert. Obwohl in der heutigen Gesellschaft Sexualität allgegenwärtig scheint, sind auch Professionelle der Sozialarbeit und der Sozialpädagogik zuweilen schlecht auf Situationen im Berufsalltag vorbereitet, die ein vertieftes Wissen zu Sexualität verlangen.

Vorgesehene Vertiefungen

Einerseits gilt es, das Thema Sexualität angemessen in die Beratung von Jugendlichen, Familien, Senior*innen und Menschen mit Behinderungen miteinzubeziehen, andererseits kommen Sozialarbeitende durch ihren Beruf mit Tabu-Bereichen wie z.B. sexueller Gewalt, Sexwork oder Schwangerschaftsabbruch in Berührung.

Im Sinne eines unverkrampften Umganges ist es wichtig, Themen der Sexualität auch gegenüber Menschen, die betreut, beraten und begleitet werden, anzusprechen und nicht unbewusst eine zusätzliche Tabuisierung herbeizuführen. Damit dies gelingt, benötigen Sozialarbeitende sowohl Feingefühl für individuelle Bedürfnisse, wie auch Kenntnisse über rechtliche, berufsethische und institutionelle Rahmenbedingungen. In einer multiethnischen Gesellschaft ist es zunehmend wichtiger, ein Grundverständnis für religiöse, kulturelle, schicht- und geschlechtsspezifische sexuelle Codes und Tabus zu haben. Die Auseinandersetzung mit der Wechselwirkung zwischen biologischen Grundlagen und kultureller Prägung von Geschlechterrollen und Geschlechtsidentitäten erfordern Wissen über Trans*, Homo* und Inter*, und stellen sozialarbeiterische und sozialpädagogische Einflussmöglichkeiten zur Diskussion.

Angestrebte Ziele

Sozialarbeiterisches und interdisziplinäres Grundlagenwissen rund um die menschliche Sexualität erwerben (Zentrale Erkenntnisse aus Psychologie, Pädagogik, Recht, Soziologie und Humanbiologie).

Historisch und kulturell unterschiedliche Zugänge zu Sexualität und damit verbundenen Tabus verstehen.

Den unterschiedlichen Umgang mit Sexualität in verschiedenen stationären und ambulanten Institutionen kennen lernen, wahrnehmen und vergleichen.

Aspekte der Sexualität mit Menschen jeglicher Altersstufen und mit verschiedensten Hintergründen angemessen thematisieren können.

Als Professionelle die vorhandenen Beratungsangebote und Fachstellen kennen.

Aufbauen und Fördern der Zusammenarbeit mit Vertretern anderer Berufsfelder.

Sexualität als grundlegende menschliche Ausdrucksform verstehen und anerkennen.

Eigene und fremde Grenzen erkennen, schützen und - wo nötig - verändern können.

Die eigene Haltung zu den verschiedenen Aspekten der Sexualität reflektieren und begründen können.

Voraussichtliche Partnerschaften mit Praktikern des Berufsfeldes und/oder Forschungsprojekten

Es werden Praxis- oder Forschungsprojekte in Zusammenarbeit mit Professionellen durchgeführt. Die Inhalte sind auch abhängig von den Interessen, Fähig- und Möglichkeiten der Studierenden.

Angestrebte Kompetenzen gemäss Studienplan

Gesellschaftliche Situationen und Prozesse, die eine Intervention nötig machen, erkennen. (2)

Eine professionelle Beziehung mit Personen und Gruppen aufbauen und weiterentwickeln. (4)

Interdisziplinär und interinstitutionell zusammenarbeiten. (5)

Sich beruflich und persönlich positionieren und die eigene Arbeit kritisch hinterfragen. (6)

Pädagogische Methoden

Zusammenarbeit mit spezialisierten Fachstellen, theoretische Inputs, Transfer zum Berufsalltag, Projektarbeit, Studierendenreferate, Fallbeispiele, Filmmaterial, Diskussionen und persönlicher Austausch.

Evaluationsmodalitäten

Präsenz an den Unterrichtstagen, Mitarbeit an einem Projekt.

Bearbeiten eines Fallbeispiels und schriftliches Dossier zu einem Vertiefungsthema.

Le document par écrit peut être réalisé en français.

Modulverantwortliche

Ursula Christen

Résumé en français

Les aspects de la sexualité dans les champs du travail social :

Dans tous les champs du travail social, les actrices et acteurs professionnel-le-s sont confronté-e-s au thème de la sexualité, soit dans les consultations quotidiennes des jeunes, avec les familles, les migrant-e-s, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées, soit face à des phénomènes marginalisés comme le *sexwork*, la violence sexuelle, ou l'homosexualité, trans* et inter*.

Dès lors, les professionnel-le-s doivent non seulement connaître le cadre légal, mais aussi l'évolution historique et culturelle dans ce qui est véhiculé comme sexualité normale, ses propres valeurs et préjugés. À côté de la formation théorique, l'approfondissement se fait par la participation à un projet de terrain.

La participation des personnes francophones avec assez de connaissances orales pour comprendre l'enseignement en allemand est encouragée, les travaux individuels peuvent être réalisés en français.

Compétences relationnelles et savoir-être

Principaux contenus et fil rouge du module

En s'appuyant sur une étroite collaboration avec des expert-e-s de vécu bénéficiaires du travail social, ce module propose aux étudiant-e-s de réfléchir, sur la base d'expériences partagées avec ces dernier-ère-s, aux aspects relationnels à prendre en compte dans l'exercice de leur profession.

Afin de les guider dans cette réflexion et de développer des habiletés de savoir-être permettant d'assurer une posture de partenariat avec les bénéficiaires du travail social, le module est organisé sur la base de trois logiques pédagogiques distinctes et complémentaires :

- Des **activités relationnelles** (en groupe et en duo/trio étudiant-e-s / expert-e de vécu) ;
- Des **cours théoriques** sur diverses dimensions relatives aux compétences relationnelles (éthique, limites, proximité, authenticité, récit d'expérience, transfert-contre-transfert, toucher relationnel...);
- Des séances de **supervision** permettant d'intégrer les aspects théoriques sur la base des expériences vécues lors des activités relationnelles avec les expert-e-s de vécu.

Ce module a comme priorité de favoriser le partenariat entre les étudiant-e-s et les expert-e-s de vécu, ce qui implique la prise en compte de l'avis de ces derniers-ère-s dans l'expérimentation, le développement des compétences relationnelles et l'évolution de la posture professionnelle.

Approfondissements visés

Les approfondissements visés dans ce module concernent les habiletés de savoir-être nécessaires au développement de compétences relationnelles favorisant le partenariat avec les public-cibles du travail social. Les dimensions de ces habiletés sont multiples : empathie personnelle et sociale, respect, confiance en soi et assurance, authenticité, conscience de soi, créativité, ouverture d'esprit et flexibilité, appropriation de la compétence professionnelle, volonté de connaître l'autre et conscience et distanciation de sa culture.

Ces approfondissements se nourrissent des apprentissages expérientiels effectués durant le module.

Objectifs poursuivis :

Le module offre aux étudiant-e-s la possibilité d'expérimenter et de vivre une relation en duo/trio avec des expert-e-s de vécu afin de se sensibiliser à l'importance et aux enjeux de l'aspect relationnel dans l'intervention en travail social.

Les objectifs poursuivis visent l'adoption d'une posture réflexive par rapport à ces expérimentations, la co-construction et l'établissement d'un partenariat avec les expert-e-s de vécu ainsi que l'établissement d'une proximité relationnelle respectueuse des besoins respectifs. Des apports théoriques seront mobilisés afin de favoriser le développement d'habiletés de savoir-être dans la relation professionnelle et des capacités de communication verbale et non-verbale.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Nous collaborons étroitement avec des personnes au bénéfice de l'action sociale engagées dans le module afin de partager leur expertise en termes de vécu et de parcours de vie et d'enrichir sur cette base les réflexions pour développer les compétences relationnelles des étudiant·e·s.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Évaluer ses ressources et ses limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Activités relationnelles en duo/trio et en groupe avec les expert·e·s de vécu, cours théoriques, supervisions.

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans ce module **devront être prêt·e·s à s'engager dans une véritable réflexion sur leur posture relationnelle et motivé·e·s à développer leurs habiletés de savoir-être. Ils-elles devront faire preuve d'ouverture, de flexibilité et de créativité.**

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur :

- La présence obligatoire aux cours et une participation active au module
- Une auto-évaluation de l'étudiant·e sur des habiletés de savoir-être ciblées exercées au cours du module ; cette évaluation tient compte du regard des expert·e·s de vécu (travail écrit)
- Une évaluation d'habiletés de savoir-être ciblées de la part des professeures ; cette évaluation tient compte du regard des expert·e·s de vécu

Responsables du module

Annick Cudré-Mauroux, Geneviève Piérart & Steeve Quarroz

Comprendre l'enfant dans son environnement social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module s'intéresse au point de vue de l'enfant ou des enfants sur leur environnement. Il privilégie, en ce sens, une démarche compréhensive permettant d'accéder au raisonnement et aux logiques enfantines.

Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 3 thématiques principales :

- Les relations sociales entre pairs et la construction de soi ;
- Le développement de l'enfant et sa perception du monde social ;
- Les enfants dans leur environnement - la famille, l'accueil extrafamilial, l'école ;

Approfondissements visés

Connaissances sur l'enfant et les enfants, problématiques éducatives et sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Que ce soit dans le secteur professionnel ou au niveau social et politique, l'intérêt, la curiosité et le souci de l'enfance dépassent les sphères de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire. En ce sens, l'enfance relève non seulement d'une période de la vie mais peut aussi être considérée comme une catégorie sociale qui joue un rôle dans le fonctionnement de la société. Si les enfants constituent un groupe social, en tant qu'individus, elles et ils sont directement et indirectement confrontés aux institutions sociales ou éducatives et à une diversité de professionnel-le-s chargé-e-s d'accompagner leur processus de socialisation. De fait, l'ensemble des professionnel-le-s du travail social, éducatrices et éducateurs sociaux, assistantes sociales et assistants sociaux, animatrices et animateurs socioculturels sont amené-e-s à rencontrer des enfants soit par leur fonction directe (foyer d'accueil, maison de quartier, garderie, institution spécialisée), soit par leur relation aux familles ou à l'environnement quotidien de ces enfants.

Qui est l'enfant ? Qui sont les enfants ? Cette question, apparemment anodine, traverse l'ensemble du module. En effet, ce module part du constat qu'une connaissance intuitive de l'enfance n'est pas suffisante pour développer une action professionnelle avisée et soucieuse des enfants et de leur bien-être. En ce sens, le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant-e-s s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance et l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire.

Objectifs poursuivis

Le but de ce module d'approfondissement est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant en développement et sur les enfants dans leur quotidien ainsi que de permettre aux participant-e-s d'exercer deux outils d'intervention dans le cadre d'une partie empirique afin de développer leurs compétences en matière d'observations et d'entretiens avec des enfants.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La partie « observation » est organisée en collaboration avec des institutions de la petite enfance, elle se déroulera dans trois centres de vie infantine (CVE) de la ville de Lausanne. La partie « entretien » fait l'objet d'un partenariat avec deux établissements scolaires de la ville de Lausanne, elle engage la participation volontaire d'enfants fréquentant les classes du primaire.

Outre des collaborations étroites avec les terrains, les intervenant·e·s engagé·e·s dans le module partageront des connaissances issues de la recherche, notamment en psychologie, en pédagogie et en sociologie, et leurs expériences professionnelles que ce soit en relation avec les enfants ou avec les familles. En fonction des opportunités et de l'actualité, le module propose également une familiarisation avec des initiatives culturelles destinées aux enfants.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques alternent des cours magistraux, des séminaires et des exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain et des séminaires, est obligatoire.

Modalités d'évaluation

Travail d'enquête de terrain en petits groupes donnant lieu, pour chaque groupe, à une présentation orale et à un document écrit.

Responsable du module

Dominique Golay

Corps, émotions et relation : partir de soi pour *être* dans la rencontre avec l'autre

Principaux contenus et fil rouge du module

Les professionnel-le-s de l'action sociale placent au centre de leurs interventions l'humain. Dans ses dimensions de présence et de différences, dans ses fragilités et ses potentialités mais toujours en s'appuyant sur ses ressources. Dans l'interaction, se positionner corporellement, poser des gestes tout en étant à l'écoute des besoins, oser rencontrer le regard de l'autre peut parfois nous déstabiliser. Et lorsque l'autre reste encore un mystère, certains de ses comportements viennent nous questionner autant corporellement qu'émotionnellement.

Dans une compréhension de ce qui se joue dans la relation, le corps raconte : il nous raconte et il raconte l'autre. Nos hésitations dans la rencontre résonnent auprès de la personne accompagnée, d'autant qu'elle se trouve en situation de fragilité. Alors que, justement, notre corps et nos émotions pourraient être un appui à la relation se pose la question de comment se rencontrer ? Comment l'accompagner dans son quotidien ? Comment vivre cette rencontre pour qu'elle soit effectivement *Rencontre* ?

Ce module invite les étudiant-e-s à un apprentissage qui se veut différent dans sa forme et son contenu. En mobilisant certains outils utilisés notamment en psychomotricité, il met au centre le corps, la respiration, les ressentis et les émotions dans la relation. Ce module propose d'aller à la rencontre de l'autre en partant de soi. Il s'agira de prendre le temps d'être à l'écoute de soi, d'observer ses réactions psychocorporelles, de tenir compte de ses appuis corporels et émotionnels afin de pouvoir investir la relation de manière plus sensible. L'enjeu sera aussi de comprendre ce qui peut venir fragiliser voire annuler l'autre dans sa dimension de sujet et de lien. Ce module vise ainsi à développer une posture professionnelle dans une qualité de présence et une capacité à proposer un cadre relationnel suffisamment sécurisé et bienveillant pour les personnes accompagnées. Il vient questionner la dimension de l'être plus que celle du faire en tant que futur-e-s professionnel-le-s de l'action sociale. Avec pour fil rouge, partir de soi pour *être* dans la rencontre avec l'autre !

Approfondissements visés

- Les étudiant-e-s en travail social s'approprient certains des outils du travail social et de la psychomotricité centrés sur leurs ressentis corporels et émotionnels dans la rencontre avec l'autre,
- Les étudiant-e-s mobilisent ces outils dans la relation avec les personnes lors d'interventions au sein de différentes institutions de longue durée dans les domaines de la vieillesse, du handicap ou de la psychiatrie,
- Les étudiant-e-s intègrent, dans leur compréhension de la dimension relationnelle, les aspects du contexte,
- Les étudiant-e-s communiquent sur l'apport de ces outils psychocorporels pour soutenir la relation à la personne tout autant que sur leur posture professionnelle en travail social.

Objectifs poursuivis

De par l'approche psychomotrice que ce module privilégie, les objectifs se déclinent autant au niveau de la compréhension de soi que de l'autre et de l'interaction. Ils visent avant tout à permettre aux étudiant-e-s de mobiliser des supports relationnels dans une posture professionnelle :

- Une exploration de soi dans ses dimensions corporelles et émotionnelles,
- Une mise-en-sens de ses ressentis, une meilleure compréhension de ses mouvements corporels et émotionnels lors de la rencontre avec l'autre,
- Une mobilisation de soi dans l'écoute, l'ajustement et l'empathie,
- Un travail sur la thématique de la rencontre et dans l'expérientiel même de la rencontre,
- Un savoir être au-delà des publics de l'action sociale.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

L'immersion en institution permet aux étudiant·e·s de s'éprouver au contact de populations qui séjournent dans des lieux de vie de longue durée (vieillesse, polyhandicap, etc.). Le module s'appuie sur des partenariats qui visent à ce que les étudiant·e·s soient accueilli·e·s par l'institution pour y rencontrer les bénéficiaires.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Evaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

La pédagogie de ce module privilégie une approche psychomotrice et psychocorporelle centrée sur l'expérientiel et l'immersion. De nature active et inductive tout autant qu'expérientielle, corporelle et émotionnelle, elle propose un retour au corps, dans sa mobilisation et ses ressentis, pour mieux outiller les étudiant·e·s sur les enjeux des liens avec les personnes rencontrées. Elle vise à offrir avant tout des temps et des espaces pour explorer cette rencontre, des outils pour se l'approprier à travers des explorations corporelles que les étudiant·e·s seront invité·e·s à transposer au niveau de l'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre institutionnel. Apports théoriques, éclairages de la pratique ainsi que des temps réflexifs en petits groupes accompagnés par les enseignants viendront donner sens à ces explorations de soi, de l'autre et de l'interaction.

L'organisation du module se décline selon trois axes que sont :

1. Sensibilisation et relation à soi
2. Analyse de l'interaction et de la relation
3. Expérimentation d'outils de relation en contexte

Chacune de ces thématiques viendra s'inscrire dans une alternance intégrative avec des :

- Apports expérientiels et théoriques : de la psychomotricité et du travail social
- Immersions en institution travaillées en éclairage de la pratique

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation viennent directement soutenir les objectifs de ce module et portent sur :

- La présence active et obligatoire à l'ensemble des enseignements et aux temps d'éclairage de la pratique
- La présence obligatoire sur les terrains professionnels durant les journées d'immersion
- L'effectuation des attendus (évaluation continue : formative et sommative) : Différents écrits individuels sont demandés tout au long du déroulement du module (dossiers personnels, commentaires formateurs, récits auto-analysés)
- La présentation orale en petit groupe (évaluation sommative).

L'ensemble des étapes de l'évaluation sont présentées et accompagnées par les enseignants qui interviennent dans le module.

Responsables du module

Delia Danesin-Démarest et Sophie Guadagnini

Croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

La multiculturalité est l'une des composantes incontournables des villes de Romandie. C'est pourquoi ce concept est travaillé dans de nombreux modules proposés aux étudiant·e·s romand·e·s en formation Bachelor en travail social. Cependant, la dimension religieuse dans la multiculturalité est peu abordée du fait de l'histoire même du travail social qui s'est détaché la charité pour se professionnaliser, mais également du fait que, depuis plus d'un siècle, le processus de sécularisation s'est déployé, « cachant » et « rendant tabou » le religieux dans les institutions sociales. Or, le travail social est traversé par des faits religieux issus de rencontres de communautés religieuses entre elles et avec d'autres groupes, ainsi que de rencontres entre individus avec et sans appartenance religieuse. De telles rencontres sont enrichissantes moyennant qu'un dialogue respectueux des croyances, des traditions et des rituels de chacun·e, puisse avoir lieu.

Approfondissements visés

Lors des huit années académiques précédentes, des étudiant·e·s provenant des quatre écoles du domaine « travail social » de la HES-SO ont investigué la thématique des « croyances, religions, spiritualités en lien avec le travail social » sous plusieurs angles : le fait religieux, la collaboration avec des communautés religieuses, la formation, la jeunesse, etc. Dans le canton laïc qu'est Genève, elles/ils ont mis en évidence que les appartenances à des communautés de croyant·e·s et/ou que des pratiques spirituelles pouvaient être une ressource dans des moments difficiles de la vie, mais également parfois des freins à la relation, voir à l'intégration. Elles/ils ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir la parole, le dialogue sur la diversité de croyances au sein de la société, dans les écoles et dans le travail social afin d'accueillir et d'accompagner chacun·e dans la singularité de ses appartenances multiples.

Fort du partenariat avec la Plateforme interreligieuse de Genève dont la mission est justement d'ouvrir un espace de dialogue au sein de la société civile genevoise, l'équipe pédagogique responsable de ce MAP a choisi de poursuivre la réflexion en proposant cette même thématique des « croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social » aux étudiant·e·s inscrit·e·s dans le nouveau plan cadre romand de formation Bachelor (PEC20).

Ainsi, les étudiant·e·s du MAP suivront des cours d'histoire contemporaine des religions, d'anthropologie des faits religieux, de droits fondamentaux, de sociologie de la radicalisation, de psychologie sociale, d'ethnopsychiatrie. Elles/ils se sensibiliseront à des méthodes comme l'écoute active centrée sur la détresse spirituelle, le débat démocratique. Elles/ils se rendront dans des lieux de cultes et échangeront avec des membres de diverses communautés religieuses. Aux termes de ces découvertes, elles/ils mèneront une enquête de terrain afin d'analyser comment le travail social, ses institutions, ses professionnel·le·s et ses bénéficiaires réfléchissent la question des appartenances religieuses, des croyances et de la spiritualité dans une société laïque. Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication dans un rapport d'enquête.

Objectifs poursuivis :

- Problématiser la thématique traitée en développant des connaissances issues de l'histoire des religions, de la psychologie sociale, de la sociologie, des droits fondamentaux, de l'ethnopsychiatrie. Ces disciplines aborderont les notions de : culture, croyances, religions, spiritualité, fait religieux, laïcité, identité et appartenances en lien avec le travail social, ces champs et ses pratiques professionnels.
- Observer l'implication de la problématique dans un champ donné et des individus agissant dans ce champ.
- Analyser les données recueillies et proposer des solutions
- Par atelier, rédiger un rapport d'enquête ou/et une présentation orale.

Partenariats avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La Plateforme interreligieuse de Genève, Rhizome pôle de compétences sur les questions religieuses et idéologiques, le Centre Intercantonal d'Information sur les croyances.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Cours, lecture et investigation (interviews, observations, etc.).

Les étudiant·e·s du MAP suivront des enseignements relatifs à la thématique retenue.

Dans un atelier à choix, les étudiant·e·s observeront un champ donné et des individus agissant dans ce champ. Elles/ils récolteront des données et les analyseront. Elles/ils rédigeront par atelier, un rapport d'enquête et communiqueront les principaux résultats à un public donné.

Modalités d'évaluation

- Participation active à tout le processus prévu par le module d'approfondissement.
- Travail écrit individuel sur la problématique.

Responsable du module

Nicole Lavanchy

Équilibres et déséquilibres de l'engagement dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment se créent les équilibres (plaisir au travail) et les déséquilibres (souffrance au travail) dans l'activité professionnelle ? Cette question est abordée dans ce module à travers la notion d'engagement, comprise comme la part de nous-mêmes mise dans l'accomplissement de notre travail, afin d'assumer les valeurs que nous avons choisies et de donner un sens à notre existence.

Comment s'articulent alors l'engagement personnel et l'engagement professionnel ? Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un en lien avec l'autre ?

L'engagement est le résultat de la relation qu'un individu particulier entretient avec un contexte spécifique. Quels sont les ressorts d'une relation « heureuse » ou « malheureuse » avec son contexte de travail (collègues, hiérarchie, usagers-ères, mission, règlements, etc.) ? Comprendre les dynamiques à l'œuvre est la condition pour intervenir sur ces dynamiques.

Les professionnel-le-s travaillent par ailleurs en forte proximité avec les personnes accompagnées et sont personnellement touché.es par les situations de vie rencontrées : la relation humaine au cœur du travail social mobilise les professionnel-le-s dans leur subjectivité et leur sphère personnelle.

Ces éléments contextuels et émotionnels créent un engagement personnel qui est plus ou moins volontaire, plus ou moins maîtrisé, et qui peut se confondre aux risques et périls du-de la travailleuse sociale avec son engagement professionnel.

Ce module problématise donc la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent et se font écho chez les travailleuses et travailleurs sociaux. Le module explore les différents modes d'engagement en fonction des contextes, des ressources, des histoires et des intérêts personnels. Il étudie les ressorts qui sous-tendent l'engagement et la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se croisent et se mêlent. Schématiquement, l'objectif est de comprendre l'impact de l'histoire personnelle sur la pratique professionnelle, l'impact de la pratique professionnelle sur l'histoire personnelle, et les dynamiques variées que cette rencontre provoque.

Les étudiant-e-s seront préparé-e-s à mener en duos des entretiens avec des professionnel-le-s au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Le suivi et l'analyse de ces entretiens en ateliers préparera le travail d'évaluation du module. Les étudiant-e-s pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile de l'activité, l'engagement, qui évolue et varie tout au long d'une carrière professionnelle. Ils et elles pourront mieux en anticiper les enjeux et les dynamiques, en se basant sur les expériences des professionnel-le-s interviewé-e-s et en réfléchissant à leurs propres postures. Le principal enjeu de ce module se situe ainsi dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

Les étudiant-e-s participeront parallèlement à des ateliers encadrés qui permettront de réfléchir à la gestion de l'équilibre ou du déséquilibre entre engagement professionnel et engagement personnel. Ces ateliers seront construits à partir de la méthodologie de la médiation, utilisée ici comme méthode de gestion de « conflit » entre une personne et son environnement professionnel. Les travaux du séminaire porteront sur une situation personnelle à analyser à partir de son récit. Les étudiant-e-s devront ensuite produire une conception de leur propre modèle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

Parallèlement également, des interventions diverses sous forme de conférences ou de témoignages parsèmeront le module et permettront aux étudiant-e-s d'échanger avec des professionnel-le-s de divers horizons sur la question de l'engagement personnel et professionnel.

Objectifs poursuivis

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable :

- D'expliciter l'importance de la réflexivité dans le quotidien des professionnel·le·s.
- D'interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un·e professionnel·le), avec notamment les notions de statut-fonction-rôle et le concept de 4 dimensions de l'activité (Clot).
- D'appliquer les éléments de méthodologie de médiation enseignés à une situation personnelle problématique d'engagement.
- De décomposer un récit d'engagement personnel en parties significatives, d'identifier les rapports entre ces parties, et d'en dévoiler les rapports sous-jacents.

De produire une compréhension structurée et personnelle de son propre engagement.

Approfondissements visés

L'étudiant·e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes.

Cette évaluation de l'engagement sera étroitement liée à la compréhension des problématiques à l'œuvre dans le champ professionnel.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Entretiens avec des professionnel·le·s au bénéfice de nombreuses années de pratique, issu·e·s de différents milieux institutionnels.

Conférences et témoignages de professionnel·le·s d'horizons divers.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. (2)

Modalités pédagogiques

Cours théoriques et méthodologiques. Entretiens avec des professionnel·le·s expérimenté·e·s ; ateliers d'analyse qualitative des entretiens. Ateliers encadrés d'initiation à la médiation et d'analyse d'une situation personnelle. Conférences et témoignages. Temps de travail personnel. Présentations orales. Rapport écrit.

Modalités d'évaluation

Participation active à tous les enseignements du module.

Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un·e professionnel·le.

Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien (notée).

Rapport final écrit (en duo) de l'analyse de l'entretien (noté).

Production de son propre modèle d'engagement.

Responsable du module

Robert Frund

Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module s'intéresse à l'inclusion sociale de manière générale, et ce en particulier en mettant l'accent sur les personnes ayant une déficience intellectuelle. Dans une première partie de module seront traités les aspects théoriques en lien avec l'inclusion sociale, la déficience intellectuelle, la catégorisation, ainsi que les aspects liés aux politiques sociales et aux questions juridiques. Des outils pratiques de facilitation seront également proposés. Dans un deuxième temps, nous travaillerons sur des projets à définir avec des partenaires terrain. Partant de ces éléments, le module visera prioritairement les trois objectifs suivants :

1. Développer des connaissances théoriques en lien avec la thématique :
 - Définir la déficience intellectuelle et les enjeux liés aux normes ;
 - Définir les termes de l'inclusion sociale, la participation, l'émancipation, la citoyenneté ;
 - Approfondir les aspects juridiques et les approches des politiques sociales et publiques : système politique suisse en matière de handicap, CDPH, LHand, droit de protection de l'adulte, péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).
 - Découvrir des projets à visée inclusive, développés au niveau cantonal ou national
2. Définir les champs du travail social ainsi que les organismes en lien avec la déficience intellectuelle.
3. Mettre en place un projet inclusif concret en collaboration avec le terrain.

Approfondissements visés

Découvrir et définir les enjeux de l'inclusion :

- Analyser l'inclusion comme finalité, mais aussi comme processus ;
- Revenir sur de bonnes pratiques (ex. de projets existants avec la participation de personnes ayant une déficience intellectuelle) ;
- Repenser la relation de domination : enjeux de la communication, de l'imposition des « normes » valides, proposer des outils de facilitation comme le FALC ; prendre en compte un discours différent, etc. ;
- Poser un regard critique sur des projets inclusifs et non-inclusifs.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Des collaborations sont prévues avec des partenaires engagés du terrain, afin de développer des projets en lien notamment avec les domaines professionnels, de formation, de la culture, du sport, de la parentalité.

Différents partenaires sont envisagés : FOVAHM, Special Olympics, Clinique Dis7, Le Baluchon, etc.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Cours théoriques

Ateliers

Présentation des projets inclusifs existants

Mise en place d'un projet inclusif concret coconstruit avec les partenaires de terrain et en particulier les personnes ayant une déficience intellectuelle. Le projet est à définir et à négocier avec les partenaires de terrain.

Modalités d'évaluation

Évaluation formative au long du module (validation des étapes du projet).

Présentation du projet inclusif concret effectué en groupe.

Travail écrit individuel

Responsables du module

Eline De Gaspari et Chantal Bournissen

Intervention dans l'espace urbain : sens et potentiel d'actions intergénérationnelles

Principaux contenus et fil rouge du module

L'action de ce module porte sur le « vivre ensemble » des différentes populations occupant l'espace urbain.

Dans l'espace urbain, quatre, voire cinq générations se côtoient, se croisent... Comment peuvent-elles cohabiter en bonne intelligence ? Quels sont les usages que fait chaque génération de l'espace commun ? De quelle manière, les professionnel·le·s de l'action sociale s'impliquent et agissent pour promouvoir l'échange intergénérationnel, qui peut contribuer à réduire les clivages sociaux ? Nous tenterons de répondre à ce questionnement par une approche empirique, d'inspiration ethnographique. Les étudiant·e·s travaillent dans un quartier de Genève et vont à la rencontre de différents publics. Apports théoriques et méthodologiques viennent en appui de cette intervention concrète dans la cité.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention et de communication

- Problématiques et thématiques sociales : cohabitation, de différentes générations notamment, dans un même espace social et de proximité.
- Le quartier pour champ d'intervention professionnelle.
- Méthodes d'enquête, d'intervention et de communication : immersion dans un quartier, enquête ethnographique et outils de médiation visent à identifier les demandes sociales du quartier, traitement des données récoltées, émergence de thématiques, de problématiques et de potentialités, travail de réseau, intervention, communication et développement de perspectives pour répondre aux problématiques détectées ou soutenir le déploiement de potentialités.
- Travail d'équipe : dynamique de groupe, implication, organisation, régulation, mises en discussion des informations, communication interne et externe, processus de travail, intelligence collective.

Objectifs poursuivis

Axe « thématique » : acquérir des notions théoriques sur l'intergénérationnel, l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, ainsi que sur l'espace urbain et la marginalité. Situer les apports théoriques, les enjeux du travail social et de la thématique intergénérationnelle dans un contexte donné.

Axe « conduite et promotion de projet » : expérimenter l'immersion de terrain et l'utilisation d'outils relatifs à la méthodologie de projets participatifs.

Axe « intervention dans la cité » : développer en équipe des capacités à intervenir dans l'espace social d'un quartier.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats de terrain envisagés sont : les institutions et organisations sociales, médico-sociales, scolaires, culturelles, associatives d'un quartier, des partenaires publics et privés.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoir d'actions (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Le programme prévoit en alternance des apports méthodologiques et théoriques, un travail de terrain mené en équipe, des temps interactifs entre équipes. Il s'agira plus précisément : d'expérimenter les outils méthodologiques (enquête de terrain, collaboration avec des partenaires institutionnels et des habitant-e-s) et de développer des stratégies de communication mobilisant différents outils de communication (média, journée-événement, rapport écrit).

Modalités d'évaluation

Synthèse écrite d'article (travail individuel).

Dossier retraçant les étapes de l'intervention de terrain (travail de groupe).

Regard critique professionnel et personnel dans une posture réflexive (travail individuel).

Responsables du module

Ulrike Armbruster Elatifi, Danièle Warynski.

L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module veut stimuler la réflexion des étudiant·e·s sur leur posture de futur·e·s travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées. Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit à domicile ou en EMS. Montrer des exemples concrets (à travers des interventions et des visites) de ce qui se fait aujourd'hui comme travail social (information sociale, animation) en lien avec ces publics. Donner des outils concrets de communication et d'intervention avec les personnes âgées. Donner des outils pour adopter des postures adéquates avec ces publics.

Approfondissements visés

Au terme de ce module, les étudiant·e·s seront capables :

- d'évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- auront connaissances d'un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- auront une vue d'ensemble des principaux intervenants sociaux dans le domaine de la vieillesse.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module repose sur des partenariats avec une variété d'institutions ou d'associations de personnes âgées. Ces partenariats se réaliseront à travers des rencontres, des conférences, mais aussi des observations que les étudiant·e·s feront dans différents champs professionnels liés aux personnes âgées.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'interventions et de transformation sociale pertinents, créatifs, diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Modalités pédagogiques

Cours

Ateliers/débats

Visionnement de films

Rencontres avec des personnes âgées

Observation de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation

- Préparation et animation d'une rencontre avec des personnes âgées.
- Présentation et rédaction d'une analyse de pratiques/postures professionnelles sur la base d'une observation d'intervention professionnelle.

Responsables du module

Alexandre Lambelet & Valérie Hugentobler

La citoyenneté agressée : la place des jeunes dans la ville

Principaux contenus et fil rouge du module

La question qui sous-tend notre module d'approfondissement pourrait être définie comme la remontée de la *précarité sociale*. Cette notion de précarité est comprise comme un déficit d'intégration, une position instable de l'individu, sur l'axe des comportements sociaux (repli, incivilités, violences) sur l'axe de l'insertion sociale (dissociation des réseaux de proximité, avènement d'une société d'individus, affaiblissement des réseaux de protection rapprochée) et sur l'axe d'insertion professionnelle (affaiblissement de la stabilité du salariat, accroissement de la compétitivité et de la demande de qualification, déstabilisation des moins qualifiés etc.).

Nous retiendrons de cette transformation de la question sociale, les effets qu'elle produit au niveau local : sur la jeunesse au sens large, et particulièrement sur les jeunes les moins qualifiés, sur les relations sociales entre différentes catégories de la population et sur l'action des travailleuses et des travailleurs sociaux. Nous examinerons également les réponses institutionnelles mises en place ou projetées, par les pouvoirs publics et la société civile.

Dans ce module, ces questions sont abordées très concrètement par le biais d'une recherche de terrain "grandeur nature" dans l'espace local, plus précisément dans des quartiers et communes de la région genevoise.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le champ d'intervention principalement retenu est celui de l'intervention collective (TSHM, animateurs et animatrices, centres sociaux de quartier) qui met en avant que l'espace local est l'espace dans lequel se cristallisent concrètement les grandes transformations sociales, parfois très déterminantes et, à la fois, l'espace à partir duquel peut se produire un changement social.

L'étude approfondie de cet espace local par le biais d'un entraînement concret au travail de terrain des étudiant·e·s (immersion et observation participante dans un quartier, repérages des questions problématiques et des partenaires, découverte des dispositifs institutionnels), nous permet d'aborder les problématiques suivantes :

- rupture de formation et difficultés d'intégration de la jeunesse
- incivilités et proximité avec une "culture de la rue", stigmatisation de la jeunesse
- nature des sentiments d'insécurité et dérive sécuritaire
- relations entre les différent·e·s habitant·e·s d'un espace donné
- transformations socio-démographiques des quartiers suburbains
- recomposition de nouvelles solidarités et initiatives d'actrices et acteurs locaux

Objectifs poursuivis

Approfondissement théorique et méthodologique des questions sociales qui occupent notre module.

Connaissance des méthodes liées à l'intervention collective, des dispositifs du travail social de proximité ainsi que des politiques publiques en la matière.

Entraînement concret au travail de terrain dans le champ de l'intervention collective : transposition et utilisation intensive des méthodes de recherche (approche ethnographique) nécessaires aux travailleuses et travailleurs sociaux dans la 1^{ère} phase de l'intervention. Identification des questions sociales problématiques au plan local, traitement des données recueillies, travail de conceptualisation et restitution des résultats à divers publics (actrices et acteurs locaux, TS, grand public).

Entraînement concret au travail en équipe : au sein d'un petit groupe d'enquête en lien avec les travailleuses et travailleurs sociaux locaux au sein du groupe module d'approfondissement.

Entraînement à l'utilisation d'outils de médiation : photo, croquis, site WEB, montages sonores.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dispositif TSHM et animateurs Maisons de quartier et des lieux d'accueil libre.

Assistants et assistants sociaux avec mandat communautaire et conseillères et conseillers sociaux des CO.

Responsables politiques et responsables des services sociaux municipaux.

Responsables associatifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoir d'actions (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Travail autonome en petites équipes accompagnées d'un·e enseignant·e référent·e.

Conférences ex-cathedra, films de fiction et/ou documentaires, lecture d'ouvrages et d'articles.

Mise en valeur de la production collective et de la coopération entre les équipes.

Une certaine souplesse des étudiant·e·s est attendue concernant les horaires et les déplacements sur le terrain.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiant·e·s dans le cadre de cette démarche est effectuée sur la base d'un rapport d'enquête constitué collectivement et individuellement au fil du module.

Responsables du module

Monica Battaglini et Laurent Wicht

Le corps dans tous ses états : corporités et enjeux sociaux de la souffrance

Principaux contenus et fil rouge du module

Dans leurs interventions, les professionnel-le-s du social sont, d'une part, souvent confronté-e-s à la souffrance physique et/ou psychique et, d'autre part, elles et ils mobilisent diverses pratiques et techniques corporelles. Ce module analysera les constructions sociales de la corporité et de la souffrance en termes d'institutions, de politiques sociales et de rapports sociaux (sexe, classe, domination) ainsi que les moyens mis en œuvre par les professionnel-le-s pour apprivoiser ces différents « espaces du corps ». Quatre thématiques principales seront abordées :

- *Les corps construits, (dé)limités, institués, ritualisés* : corps comme « unité véhiculaire et unité de participation » (Goffman) ; corps « analyseur ou révélateur du statut de l'individu » (lieu privilégié du bien-être, de la précarité ou du vieillissement) (Le Breton) ; sexuation des corps (jeunesse, sport, reproduction) ; rôle des institutions (normes, types de prise en charge du corps, etc.) ;
- *Les corps outils, objets et enjeux de communication* : la mise en scène et les représentations des corps ; les corps des professionnel-le-s ; les corps dans les espaces publics et privés ;
- *La préservation de la santé* : moyens de prévention ; santé des jeunes ; santé au travail ; enjeux en termes de santé publique et de politiques sociales (interventions spécifiques) ;
- *Les corps « défauts »*, la dépendance une notion à questionner : problème social et/ou zone grise des politiques publiques (vieillesse, handicap) ; personnes « dépendantes » et leur insertion dans la communauté (familles, institutions et champs professionnels).

Approfondissements visés

Problématiques sociales.

Champs et méthodes d'intervention professionnels

Contextes d'action.

Méthode d'enquête et communication.

Objectifs poursuivis

- Le premier objectif de ce module est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des savoirs interdisciplinaires sur le corps et la souffrance et leur appréhension par les intervenant-e-s sociales et sociaux
- Le deuxième objectif vise l'accroissement des connaissances en matière de pratiques professionnelles par la présentation d'actions entreprises ou de politiques mises en place.
- Découlant de ce qui précède, le troisième objectif est de renforcer les liens avec les terrains (bénévoles et professionnel-le-s).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteurs et actrices de terrain qui seront sollicité-e-s sont issu-e-s des différents champs professionnels (éducation, animation ou service social) et de différentes régions afin de multiplier les regards sur la prise en charge de la souffrance et de la corporité.

Au terme du module l'étudiant-e sera capable de :

Evaluer ses propres ressources et ses limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Chacune des quatre thématiques verra des contributions théoriques par des spécialistes de différents champs (notamment sociologie, anthropologie, droit, psychologie, travail social) et/ou des apports pratiques (témoignages de professionnel-le-s de l'action sociale, témoignages d'usagères ou d'usagers, mises en perspective empiriques, expérimentations, présentations d'interventions spécifiques, etc.). Un dossier de textes est mis à la disposition des étudiant-e-s, certains sont travaillés en classe.

Modalités d'évaluation

La validation du module sera constituée, en principe, d'une part, par un examen écrit (individuel, sans documentation) sous forme de dissertation sur les thématiques développées en cours.

Et d'autre part, les étudiant-e-s effectueront un travail de groupe d'observations de terrain, elles et ils produiront un travail écrit d'environ 15 pages, rédigé selon les règles de l'écriture scientifique. Ce travail rendra compte du cadre théorique convoqué, de la démarche empirique suivie et de quelques résultats. Une présentation orale (45 minutes) du travail effectué sera faite à la classe.

Responsables du module

Clothilde Palazzo-Crettol, Amel Mahfoudh

Le développement de l'innovation en travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ? Dans quelle mesure la participation des personnes bénéficiaires est le moteur novateur ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21^{ème} siècle le moteur de la promotion « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adoptée le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce Module d'Approfondissement propose une pédagogie participative qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former à l'innovation sociale sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant-e-s seront placé-e-s en situation professionnalisante au sein des différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant-e-s conjointement avec les professionnel-le-s et les personnes usagères du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant-e-s un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ». Cet accueil au sein du CSP Vaud se réalise dans le cadre de Cellule d'immersion.

L'innovation en travail social étant avant tout le résultat d'une méthode au sens large, ce sont les étudiant-e-s qui seront les mieux placé-e-s pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné par un-e professeur-e, au sein d'un Atelier de suivi de projet, afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce Module d'Approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie de la « classe renversée » :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant-e-s et pour leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant-e-s formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair-e-s.

Finalement, ce Module d'Approfondissement inaugure une forme de Living Lab ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

Approfondissements visés

- Gérer des projets, travailler en équipe en situation complexe
- Aider à développer une agilité institutionnelle, à développer de la créativité en situation institutionnelle
- Acquérir une méthode de travail participatif visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle
- Développer une autonomie, une capacité décisionnelle, tout en soutenant des dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices divers
- Développer une autonomie, une capacité décisionnelle, un agir dans des dynamiques de co-construction au sein d'un collectif d'acteurs et actrices divers.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module d'approfondissement est co-construit dans un partenariat entre le CSP Vaud et le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » de la HETSL. Ce partenariat est conclu pour plusieurs années.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Des « Cellules d'immersion » accompagneront les étudiant·e·s réuni·e·s en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel·le·s, de professionnel·le·s/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires.

Les Cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent le 1er jour du MAP, sans préempter l'autonomie des groupes d'étudiant·e·s pour proposer in fine des approches innovantes. Ce serait après chaque présentation que les étudiant·e·s s'inscriraient dans les groupes, se regroupant ainsi par rapport aux désirs présentés par les Cellules d'immersion.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant·e·s se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée, par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont un oral de groupe, suivi d'un rapport écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

Responsable du module

Stéphane Rullac

Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives

Principaux contenus et fil rouge du module

Les technologies numériques s'invitent dans tous les domaines de la vie professionnelle et sociale. Etudier la digitalisation dans le champ du travail social suppose de considérer tant les transformations qui le conditionnent (évolutions des formes de communication, de consommation et de production, du fonctionnement du marché du travail, etc.) que ce qui se joue spécifiquement à l'intérieur de ce champ, à la fois à travers le déploiement de différents dispositifs technologiques de médiatisation et de gestion de l'accompagnement, et comme nouvel objet de l'intervention. Si la présence de divers outils de communication et de gestion est relativement ancienne dans le travail social, une des spécificités des technologies numériques est d'englober une multiplicité de dispositifs et de fonctionnalités, de concerner tous les acteurs et actrices et d'être déployées dans toutes les dimensions de leurs activités et à tous les niveaux organisationnels. La digitalisation appelle ainsi à revisiter les problématiques « traditionnelles » du travail social, tout en faisant émerger de nouveaux enjeux, relatifs notamment :

- aux ressources et compétences d'usages des dispositifs numériques par les bénéficiaires mais aussi par les professionnel-le-s ;
- aux représentations et aux positionnements des professionnel-le-s, qui guident l'appropriation des multiples formes du digital/numérique, tant au niveau individuel qu'au sein des collectifs de travail et des organisations ;
- aux rapports qui se nouent entre professionnel-le-s et publics et à la reconfiguration de la relation d'accompagnement au moyen ou au travers des dispositifs numériques.

Ces enjeux se déclinent en de nombreuses questions, qui constituent autant d'angles d'approche et invitent à saisir les usages concrets des technologies numériques, ainsi que leurs potentialités et limites : quelles sont les conséquences de la numérisation des ressources et de la dématérialisation de la relation, en matière d'accès aux droits et aux prestations pour les publics du travail social ? Comment maintenir un accompagnement de qualité lorsqu'il est en partie ou totalement médiatisé par des écrans et par des logiciels de gestion des dossiers ? À quelles tensions sont confronté-e-s les professionnel-le-s pour conjuguer leurs différentes missions en matière d'éducation, d'accompagnement, de prévention, d'insertion et d'autonomisation des publics ? Ce module a pour ambition d'éclairer aussi bien les conflits et les inégalités générés par la transition numérique que l'horizon des possibles qu'elle ouvre dans la poursuite des finalités du travail social et de sa déontologie professionnelle.

Approfondissements visés

Les enjeux de la digitalisation pour le travail social seront approfondis dans ce module à travers cinq entrées thématiques, complémentaires et en articulation :

- La transition numérique contribue à modifier **le contexte et le cadre de travail** des professionnel-le-s (sociabilité, communication, dématérialisation de l'administration, marché du travail, etc.).
- Les différents développements de la digitalisation reconfigurent et renouvellent **les objets d'intervention du travail social** : nouveaux types de dépendances et formes de violences, (par ex. cyberharcèlement), nouveaux objets et pratiques d'accompagnement (médiation numérique), etc.
- La numérisation offre également **de nouveaux outils** grâce auxquels les professionnel-le-s repensent et diversifient leur manière d'entrer en relation, de communiquer et d'agir avec et pour les bénéficiaires.
- **Les publics du travail social** sont également des acteurs de la digitalisation de ce champ d'activité. Leurs usages, plus ou moins contraints et/ou souhaités, des technologies numériques contribuent à certaines conditions et dans certains contextes à renforcer – ou à réduire – leur pouvoir d'action et à transformer leurs rapports avec les institutions sociales et administratives.
- Les travailleurs sociaux et travailleuses sociales voient ainsi **leurs pratiques et organisations professionnelles** se transformer (périmètre de l'activité, modalités relationnelles, apparition de nouveaux acteurs, etc.), ce qui questionne **leur posture ainsi que les contours de leur profession(nalité)**.

Ces thématiques seront éclairées de manière transversale par des considérations sociologiques, techniques, éthiques, juridiques, économiques et écologiques destinées à acquérir une vision globale et critique sur le phénomène de la transition numérique.

Objectifs poursuivis

Le module offre aux étudiant-e-s la possibilité de :

- Approfondir l'analyse des changements induits par la digitalisation dans les pratiques et organisations du travail social et en évaluer les risques, opportunités et enjeux du point de vue des compétences et des postures professionnelles.
- Repérer les enjeux de la médiation numérique de l'information et de la communication pour le travail social.
- Identifier des savoirs, savoir-faire et outils concrets permettant d'une part de tirer profit de la digitalisation pour l'accompagnement des personnes, d'autre part d'accompagner les personnes dans la transition numérique ; ainsi que de les utiliser en situation.
- Développer une posture critique, éthique et proactive envers la digitalisation du travail social et questionner son propre rapport au numérique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroulera en partenariat avec des organisations et institutions œuvrant dans les domaines de l'insertion socio-professionnelle, du travail auprès des jeunes, des personnes âgées et en situation de handicap et des dépendances. Plusieurs professionnel-le-s interviendront dans les journées de formation et apporteront un éclairage issu de la pratique, illustrant également la diversité des usages et des enjeux selon les terrains professionnels. Le module bénéficiera aussi des apports de chercheur-euse-s invité-e-s à partager les connaissances les plus récentes produites par la recherche.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Dans une moindre mesure, les étudiant-e-s sont aussi amené-e-s à :

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, rencontres et échanges avec des expert-e-s de terrain et professeur-e-s, analyses de situations concrètes issues de la pratique. En petits groupes : travaux collaboratifs autour de l'élaboration d'un poster (et de la préparation de sa présentation) et de la présentation d'un article scientifique ; exercices pratiques pendant les cours.

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur : présence obligatoire aux cours ; participation active aux ateliers, présentation d'un article scientifique. Conception, élaboration et présentation d'un poster et rédaction individuelle d'une note réflexive écrite.

Responsables du module

Thomas Jammet, Bastien Petitpierre, Béatrice Vatron-Steiner

Le travail social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

Les exigences du marché de l'emploi et les conditions de travail au sein des entreprises rendent difficiles l'accès et les transitions vers l'emploi pour un nombre croissant de personnes. Ces réalités produisent des situations de désaffiliation voire d'exclusion sociale auxquelles les politiques sociales tentent de répondre. De nombreux dispositifs d'insertion se sont ainsi développés et proposent aujourd'hui diverses réponses en lien avec les problématiques de chômage, de l'invalidité, de l'aide sociale, de la transition école-métier ou encore de la migration. Ils contribuent à faire du champ de l'insertion socioprofessionnelle un secteur dynamique et créateur d'emplois, doté de méthodes et d'outils d'intervention novateurs et spécifiques.

D'abord situé en marge du travail social, ce nouveau champ professionnel s'en est progressivement rapproché pour en devenir de nos jours une composante essentielle, bousculant, questionnant et renouvelant ses pratiques traditionnelles.

Tout en présentant et questionnant ces différentes facettes de l'insertion socioprofessionnelle, le module permet aux futur-e-s travailleuses sociales et travailleurs sociaux d'en acquérir les principales connaissances et compétences pratiques durant leur formation initiale. Il leur permet aussi de développer une collaboration avec un partenaire de terrain romand actif dans ce champ d'intervention.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Axe I – Fondements et bases théoriques de l'insertion

Dans ce 1^{er} axe, il sera notamment question de l'analyse critique de l'évolution de la valeur « travail » et de ses incidences sur l'identité des individus, dans un contexte de fortes mutations du marché de l'emploi. Il sera également question des concepts clé que sont l'insertion, la transition, la bienveillance professionnelle, l'estime de soi, etc.

Axe II – Dispositifs, acteurs, processus, modèles et méthodes, outils d'intervention

Le 2^{ème} axe traitera essentiellement la question de l'intervention professionnelle en approfondissant :

- les processus en jeu,
- les modèles et méthodes (par ex. I.O.D, *supported employment*, *job coaching*, *case management*, etc.),
- les outils (par ex. : TRE, entretien motivationnel, coaching, orientation scolaire et professionnelle, etc.).

Ce volet permettra aussi de définir et d'illustrer le champ, les dispositifs, les programmes, les mesures et les métiers de l'insertion socioprofessionnelle (par ex. : conseiller en insertion, agent d'insertion, job coach, etc.). Les enseignements seront complétés par les contributions de plusieurs expert-e-s issu-e-s de divers champs (migration, addiction, chômage, action sociale, invalidité, jeunes en rupture, seniors, entreprise, etc.).

Axe III – Travail de terrain :

Le 3^{ème} axe est celui du travail de terrain mené en groupe, en collaboration étroite avec une institution/entreprise d'insertion de Suisse romande. Concrètement, cette collaboration donnera l'occasion aux étudiant-e-s de s'emparer d'un sujet proposé par le partenaire de terrain choisi et de proposer des pistes d'intervention. Environ un tiers du temps du module est planifié et consacré à la réalisation de ce travail.

Objectifs poursuivis

- connaître les principales politiques et dispositifs d'insertion ;
- connaître les divers·e·s actrices et acteurs et les réseaux spécialisés dans le domaine de l'insertion ;
- rencontrer des expert·e·s clés liés à l'insertion de divers publics cibles ;
- mener un travail de terrain en collaboration avec un partenaire romand ;
- appréhender diverses méthodes et outils d'intervention ;
- développer, en tant que futur·e travailleuse et travailleur social, des compétences dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partenaires terrains :

Diverses institutions d'insertion et entreprises partenaires de Suisse romande. A titre d'exemple, les partenaires impliqués en 2022-2023 :

- Section des Classes d'Accueil et d'Intégration (SCAI - Valais), Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO - Vaud), ProLog-emploi (Lausanne), Fondation Trajets (Genève), SeMo (Sion), INIZIO (Vevey).

Réseau de recherche :

- Institut de recherche de la HESTS Valais-Wallis.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et lectures.

Rencontres et échanges avec divers invités.

Visites de terrain et rencontres avec des professionnel·le·s de l'insertion.

Séminaires et coaching par les professeur·e·s et les partenaires de terrain.

Modalités d'évaluation

Fiche de lecture individuelle.

Travail de terrain collectif :

- Évaluation formative de certaines parties du dossier en cours de module ;
- Rapport écrit et présentation orale en groupe à la fin du module.

Responsable du module

Jorge Pinho

Migration et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Les migrant·e·s constituent une population hétérogène, toutefois, la littérature montre qu'il s'agit généralement d'une population plutôt vulnérable. Ce MAP vise, d'une part, à mieux comprendre la population de migrant·e·s et les problématiques qu'elle affronte, et simultanément, la manière de travailler (missions, rôles, fonction) avec cette population dans différentes institutions : maisons de quartiers, institutions responsables de l'intégration sociale et professionnelle des migrant·e·s, institutions du service social, syndicats, associations, etc.

Approfondissements visés

Le MAP est organisé par journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, et finalement une thématique suggérée par les étudiant·e·s du module. Deux journées seront encore dédiées à la méthodologie (l'éthique de recherche, l'éthique du travail social, la récolte de données, comme l'observation, l'entretien, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet artistique commun.

Le projet artistique commun est une activité à la fois individuelle – effectuer une recherche des projets artistiques sur la population migrante avec le but de combattre la discrimination contre cette population – et de groupe – la mise en commun de cette documentation, et des débats sur les enjeux éthiques et les coûts. Le travail de réalisation pourra être réalisé en individuel ou en groupe en fonction du projet.

Objectifs du module :

- Prendre connaissance des manières de travailler avec les populations migrantes dans différentes institutions.
- Expérimenter le développement et la mise-en-place d'une activité artistique ayant pour but de réduire la discrimination envers la population migrante.
- Faire une exposition de l'activité artistique à la HETSL à la fin du module.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Maisons de quartiers, institutions responsables de l'intégration sociale et professionnelle des migrant·e·s, institutions du service social, des syndicats, des associations, etc. Une liste des terrains partenaires sera communiquée au début du module, mais les étudiant·e·s peuvent aussi proposer des terrains qui devront être discutés avec, et validés par la responsable du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

- Des séances collectives, menées par des enseignant-e-s et des intervenant-e-s externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données.
- Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
- Des classes inversées dans lesquelles les étudiant-e-s s'appuieront sur leurs observations et entretiens effectués dans les institutions pour ensuite présenter leurs découvertes en classe et nourrir les échanges et la discussion, avec pour objectif de passer des observations empiriques aux concepts.
- Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une activité artistique sur la thématique migration et travail social.

Modalités d'évaluation

Le travail de validation se compose de trois éléments :

1. Une auto-évaluation, au moyen d'une grille préétablie, de la participation et de l'investissement pour la préparation individuelle de l'activité artistique. Cette activité sera évaluée comme acquis / non acquis (2 points).
2. La présentation orale en groupe d'environ 3 personnes en fonction de l'effectif des étudiant-e-s. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée (par la responsable du module) (4 points).
3. La rédaction d'un rapport élaboré en groupe d'environ 3 personnes en fonction de l'effectif des étudiant-e-s et lié à la présentation (15 pages, espace 1,5, Times New Roman 12) (4 points).

En cas d'échec deux documents seront à soumettre :

- 1) Une réflexion au sujet d'une activité artistique se situant à l'intersection entre migration et travail social (3 pages, espace 1,5, Times New Roman 12) (3 points),
- 2) Un rapport sur le travail social effectué au sein de l'institution dans laquelle l'étudiant-e a fait l'observation au cours du semestre et sur la population migrante dont cette institution a la charge (5 pages, espace 1,5, Times New Roman 12) (7 points).

Responsable du module

Oana Ciobanu

Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ?

Principaux contenus et fil rouge du module

La participation est un concept à la mode et le travail social n'échappe pas à cette tendance. Les personnes concernées sont de plus en plus impliquées dans la conceptualisation, la mise en œuvre ou l'évaluation des prestations qui les concernent. En effet, on commence aujourd'hui à reconnaître que les personnes sont expertes de leurs réalités et qu'il est intéressant, voire nécessaire, de tenir compte de leurs savoirs d'expérience (ceux qu'elles développent au travers de leur vécu) pour faire évoluer les pratiques et les institutions.

Mais si la participation a de nombreux avantages, elle comprend également des limites et des enjeux importants. C'est pourquoi il est crucial que les futur·e·s professionnel·le·s du travail social soient formé·e·s à l'approche participative et c'est le sens de ce module.

Celui-ci s'articule autour de 2 axes :

1. Faire l'expérience d'un dispositif participatif : les étudiant·e·s seront amené·e·s à collaborer avec un groupe de personnes concernées pour questionner l'intervention à partir des savoirs d'expérience de ces dernières. Des pistes d'amélioration de la pratique seront co-construites entre étudiant·e·s et personnes concernées, mais également avec des professionnel·le·s dans une démarche de croisement des savoirs.
2. Comprendre les intérêts, limites et enjeux de la participation en travail social :
 - Par l'exploration de ressources théoriques
 - Par la découverte d'exemples concrets de projets participatifs
 - Par la conceptualisation des premières étapes d'un dispositif participatif

Approfondissements visés

Le premier axe vise à faire prendre conscience aux étudiant·e·s de la valeur des savoirs d'expérience des personnes concernées et de l'intérêt d'en tenir compte pour réfléchir à l'intervention. En expérimentant concrètement la participation, ils et elles pourront également ressentir « de l'intérieur » certains enjeux et limites de cette approche. De plus, selon la littérature scientifique, collaborer avec des personnes concernées dans le cadre de la formation permet de nombreux apprentissages : les étudiant·e·s développent entre autres leurs compétences relationnelles et construisent des représentations plus précises et nuancées des personnes concernées, ce qui les aide à adopter ensuite des attitudes plus favorables (notamment moins stigmatisantes) envers elles.

Le second axe cherche à développer chez les étudiant·e·s à la fois un regard critique sur la participation et des compétences pour sa mise en œuvre. Ces objectifs seront atteints par l'acquisition de connaissances théoriques (autour des concepts de participation et de savoirs d'expérience notamment) et la découverte des formes que peut prendre la participation en travail social par le biais d'exemples de dispositifs développés dans différents champs. La rencontre avec certain·e·s professionnel·le·s et participant·e·s impliqué·e·s dans ces projets permettront de les discuter à l'aune des éléments théoriques étudiés. L'expérience réalisée dans l'axe 1 donnera également aux étudiant·e·s des exemples de méthodes et outils permettant de soutenir la participation. Finalement, la conceptualisation des premières étapes d'un dispositif participatif permettra aux étudiant·e·s de mobiliser l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du module, et de se projeter dans la mise en œuvre de cette approche au sein d'un contexte précis de leur future vie professionnelle.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Axe 1 : Personnes concernées et professionnel-le-s, issu-e-s du champ de la précarité et de l'aide sociale (à noter que les apprentissages réalisés par les étudiant-e-s au cours de cette expérience seront transférables aux autres champs du travail social).

Axe 2 : Acteurs et actrices impliqué-e-s dans des dispositifs participatifs liés à différents champs du travail social (précarité, protection de l'enfance, handicap, santé mentale, etc.), en Suisse et à l'étranger.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Travail de co-réflexion et de co-construction avec des personnes concernées et des professionnel-le-s ;
Apports théoriques et pratiques sous la forme de cours et d'atelier ;
Travail en autonomie (groupe et individuel).

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation doivent encore être précisées, mais celles-ci porteront sur le dispositif participatif que les étudiant-e-s devront conceptualiser (premières étapes) au cours du module. L'évaluation sera réalisée par groupe et comprendra sans doute un volet écrit (document à rédiger) et un volet oral.

La présence active et engagée des étudiant-e-s est en outre exigée.

Responsables du module

Caroline Reynaud et Sophie Guerry.

Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment peut-on avoir un emploi et être pauvre ? Quel est l'impact de la prise en charge des tâches de care sur les retraites des femmes ? Toutes les personnes désireuses de travailler ont-elles le même accès à l'emploi ? Toutes les personnes citoyennes ont-elles le droit de voter ? Quelles sont les conséquences de recourir à l'aide sociale pour les personnes migrantes ? Les congés parentaux sont-ils les mêmes pour toutes les familles ? Etc.

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées, par des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- Les normes : les politiques sociales sont traversées par des normes sociales liées au travail et à l'emploi, aux modèles familiaux, à l'état de santé et aux capacités des individus, ou encore à leur âge, leur nationalité ou citoyenneté.
- Les acteurs/actrices : les politiques sociales sont pensées, conçues, appliquées et transformées par une variété d'acteurs institutionnels et individuels, que ce soient des politiques, des professionnel-le-s, ou des publics, notamment des travailleurs et travailleuses sociales qui se retrouvent pris dans la constitution et l'application de ces normes ou encore des usagères et usagers qui se positionnent aussi vis-à-vis d'elles.
- Les enjeux : les politiques sociales sont au cœur d'enjeux fondamentaux pour chacun de ces types d'acteurs institutionnels ou individuels, provoquant des tensions, des paradoxes ou des controverses, s'inscrivant dans des grands débats de société (égalité hommes-femmes, accès à l'emploi, digitalisation, vieillissement de la population, etc.).

Ces trois axes permettront, tout au long du module, de comprendre et d'articuler les points de vue des personnes concernées vis-à-vis de ces normes en les abordant sous l'angle des tensions et débats qu'elles suscitent dans la conception et les transformations des politiques sociales.

Dans ce cadre, les étudiant-e-s seront amené-e-s à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un dispositif de politique sociale, une norme présentée en cours et deux acteurs concernés (parmi les différents types proposés) – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel-le-s.

Approfondissements visés

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là aussi l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant-e-s une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques et une capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle afin de s'en saisir dans l'intervention.

Objectifs poursuivis

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui président à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;

Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel-le-s.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteurs et actrices du terrain occuperont une place centrale dans le module. Cela ne concerne pas uniquement les professionnel-le-s, mais également les publics ou encore les politiques. Usagères et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, etc. ; les étudiant-e-s auront ainsi l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer.

Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités : tables rondes, interventions dans des cours, ou encore entretiens dans le cadre des travaux de groupe.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination (8).

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, thématiques et méthodologiques.

Interventions externes d'acteurs et actrices du terrain et tables rondes.

Ateliers pour les travaux de groupes et travail encadré.

Modalités d'évaluation

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail fera l'objet d'une présentation orale et d'un rapport écrit.

Responsables du module

Maëlle Meigniez – équipe : Emilie Rosenstein (HETSL), Carola Togni (HETSL), Morgane Kuehni (HETSL), Caroline Henchoz (HETSL) & Eric Crettaz (HETS-GE)

Protection de l'enfance et soutien aux familles

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module d'approfondissement « Protection de l'enfance et soutien aux familles » vise à permettre aux étudiant·e·s d'acquérir de manière plus approfondie des connaissances, des compétences, des outils, une culture et un état d'esprit réflexif propre au champ du travail social lié à la protection de l'enfance et au soutien aux familles en difficultés.

Les principaux contenus du module allient théorie et pratique et sont déclinés selon les axes thématiques suivants : prévention et participation, évaluation de la mise en danger de l'enfant, mise en œuvre des prestations socio-éducatives, soutien aux familles et enjeux de collaboration avec les familles et en réseau.

Au travers de l'analyse des contextes, des cadres d'intervention et du développement de méthodes d'intervention, les contenus visent à permettre aux étudiant·e·s de comprendre et de se constituer actrices et acteurs d'une prévention possible et d'une intervention professionnelle à partir d'outils qui, eux-mêmes, se redéfinissent en ayant toujours un sens et des solutions à proposer mais aussi des limites. Ce travail sera situé en regard d'un soutien à la parentalité, corollaire d'une action de protection globale. Les enjeux liés à la participation, tant des mineurs·e·s que des familles, constituent enfin des questions transversales inévitables, définissant des attentes nouvelles dans une action sociale qui doit constamment conjuguer des mesures parfois très spécifiques et des attentes sociales de plus en plus inclusives.

Approfondissements visés

Problématiques et questions sociales, dispositifs légaux et organisationnels, cadres d'action, et méthodes d'évaluation, d'intervention, de coordination et de communication liées au champ.

Différentes dimensions liées notamment à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, aux accompagnements en milieu familial et en foyer ou en famille d'accueil, aux cadres de l'aide socio-éducative, administrative et/ou contrainte, seront abordées en regard des normes, des contextes sociaux, des pratiques interdisciplinaires et des bases légales en matière de protection de l'enfance. Les notions de mise en danger de l'enfant, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté, ainsi que les questions de déviance et de contrôle social seront abordées, dans une perspective réflexive et critique. Des éléments de sociologie liés aux questions familiales viendront compléter les enseignements.

Par ailleurs, des journées seront plus spécifiquement liées aux aspects et outils méthodologiques, dans le cadre d'atelier de méthodologie d'intervention à dominante systémique, et seront dédiées à l'entretien en aide et protection de l'enfance, dans le cadre familial et professionnel. Un accent particulier sera aussi mis sur une sensibilisation réflexive aux outils au travers d'exercices pratiques, de simulations, d'analyse de vignettes cliniques et d'exercices de communication permettant de prendre en compte la complexité des situations.

Ainsi, des connaissances de base dans différents domaines (droit, sociologie, psychologie notamment) tout comme des pratiques expérimentées au cours d'atelier de méthodologie d'intervention (techniques d'entretien, travail avec des groupes, etc.) feront au cours de ce module l'objet d'une mise en contexte spécifique et d'un développement de compétences nécessaires pour développer une pratique la plus pertinente possible.

Objectifs poursuivis

Ce module s'inscrit dans une volonté de permettre aux étudiant·e·s d'approfondir avec divers intervenant·e·s les réponses aux questionnements sur les cadres de références, les connaissances professionnelles et les capacités relationnelles des futur·e·s professionnel·le·s dans les situations où la protection de l'enfance est en jeu et où la recherche de ressources en lien avec le milieu familial est aussi un enjeu social et éthique, en regard des droits fondamentaux des personnes. La prévention y sera aussi abordée dans cette perspective.

Le module vise également à permettre de se familiariser avec les pratiques des professionnel-le-s de multiples secteurs concernés (social, éducatif, judiciaire, sanitaire, autorités diverses) dans leurs pratiques de collaborations interprofessionnelles et interdisciplinaires.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module d'approfondissement existe grâce à un partenariat avec des professionnel-le-s du terrain et de directions d'organismes publics ou privés, subventionnés par les cantons et la Confédération. Ces acteurs et actrices lié-e-s aux activités et aux missions d'aide et de soins et/ou de protection des mineur-e-s y sont invité-e-s pour y expliciter leurs formes d'actions et pour échanger avec les étudiant-e-s. Ces professionnel-le-s exercent notamment dans des foyers, dans l'action éducative en milieu ouvert, dans des centres de jour, des services de protection des mineur-e-s, des services de consultations et de prévention, des services et associations socio-éducatives, des instances judiciaires et sanitaires, des services de psychiatrie, des services sociaux dans les écoles et des autorités de police. Dans la mesure du possible, des exemples de différents cantons romands seront mobilisés.

Des résultats de recherches ponctuelles en lien avec les réseaux d'études des Domaines Travail social et Santé des HES, des Universités sont évoqués pour enrichir les contenus de cours et la réflexivité sur les pratiques.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Alternance d'une part entre les apports conceptuels et les éléments référentiels émanant des sciences sociales, humaines, éducatives, psychologiques, juridiques et méthodologiques dans le champ de la protection de l'enfance et d'autre part entre les réflexions, les connaissances et les points de repère des acteurs et des actrices professionnel-le-s en matière de pratiques de travail social et socio-éducatif. Analyse et évaluations de situations, jeux de rôles, exercices de communications et de simulations d'interventions.

Modalités spécifiques : cours, ateliers, mises en situation, travaux de groupes et conférences, recherche documentaire.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte plusieurs éléments, dont les modalités spécifiques seront précisées en début de module, dont notamment :

- Des travaux par groupe d'étudiant-e-s de co-préparation et /ou de co-animation de journées thématiques en lien avec les interventions des professionnel-le-s de terrain.
- Des modalités d'évaluation continue durant le module et en particulier durant les ateliers en groupe pour la partie "Méthodologie".
- Des modalités d'évaluation finale portant sur la capacité de l'étudiant-e à produire de manière raisonnée et plausible une évaluation de situation, des hypothèses d'intervention et un plan d'action.

Responsable du module

Patricia de Meyer

Regards croisés sur les migrations : faire famille dans un contexte transnational

Principaux contenus et fil rouge du module

La société genevoise est traversée par des rapports de pouvoir qui articulent les uns avec les autres des marqueurs liés à la racialisation, à l'origine, à la nationalité, au genre, à la sexualité et à la classe socio-économique. Nous analyserons les mécanismes d'exclusion et de discrimination qu'ils génèrent, de même que les initiatives pour les dépasser (exemples, les actions politiques, publiques et institutionnelles) en nous intéressant spécifiquement à la situation des familles (en tenant compte des différentes générations) dans un contexte transnational. La question qui guidera ce module est la suivante : Comment faire famille dans des situations marquées par la nécessité de formuler des liens de parenté dans un contexte transnational ?

Le MAP s'organise en deux temps :

- La première partie (3 crédits) prend la forme d'une Summer School, qui aura lieu du 3 au 9 septembre inclus à l'Université de Malaga (UMA) en Espagne. Elle permet de croiser les regards sur l'accompagnement actuellement proposé aux personnes mineures non accompagnées en Espagne et en Suisse. Une traduction simultanée espagnol-français et français-espagnol sera assurée dans le cadre des enseignements et des visites de terrain. Toutefois, une compréhension passive de l'espagnol ou de l'anglais serait un atout pour favoriser l'échanger entre les étudiant-e-s de la HETS et de l'UMA.
- La deuxième partie (9 crédits) élargira à partir de la prise en charge de ces mineur-e-s les réflexions sur le rôle des professionnel-le-s du travail social dans l'accompagnement des familles transnationales. Plusieurs situations seront discutées, telles que la question de l'adoption internationale, des familles dont les membres vivent dans plusieurs pays, etc. pour ce faire nous mobiliserons les outils du travail social qui facilitent la prise de parole, la posture réflexive et le dialogue interculturel, à partir d'approches multiples (histoire, anthropologie, droit, pédagogie interculturelle...). L'approche intersectionnelle (qui favorise les regards croisés) et la réflexivité seront privilégiées comme outil d'analyse des effets des politiques internationales de gestion des migrations, en termes de rapports sociaux au niveau interindividuel et collectif.

Le module est construit selon les axes suivants: un enseignement théorique et méthodologique sur l'intersectionnalité et la construction de regards croisés sur les migrations (axe 1) ; un enseignement théorique en lien avec la question de faire famille dans un contexte transnational, y compris les effets en termes d'intégration, de discriminations et de marginalisation (axe 2); un accompagnement des travaux en regards croisés avec des étudiant-e-s de l'UMA en lien avec l'immersion à Malaga (axe 3)

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnelle, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

L'analyse intersectionnelle sera envisagée comme un outil de travail à acquérir et approfondir pour, notamment comprendre les phénomènes de discrimination.

Les étudiant-e-s seront à même de déceler les politiques qui sous-tendent des actions diverses d'accueil, d'intégration ou de discrimination.

Objectifs poursuivis

- appréhender la complexité des appartenances et des identités dans un contexte de rapports de pouvoir, de classe, de genre, etc., face à l'interculturel, la discrimination, le racisme et le sexisme. Comprendre dans ce contexte les politiques publiques nationales et internationales en matière de migrations et les éléments juridiques qui les accompagnent.
- saisir la spécificité des pratiques d'intervention interculturelle dans leurs dimensions individuelles, collectives en sachant les situer dans les politiques publiques et/ou institutionnelles.

- promouvoir et valoriser toute potentialité individuelle ou collective favorisant la participation sociale, l'autonomisation et le pouvoir d'agir des personnes ou des minorités
- comprendre les enjeux liés à des inscriptions de personnes dans des contextes sociaux, politiques et économiques au-delà des frontières nationales
- se situer par rapport aux trajectoires de migrant·e·s remises dans leur contexte géopolitique et historique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats varient à chaque édition. Pour l'année académique 2023-24, ce sont les suivants :

Pour la Summer School, le partenaire est l'Université de Malaga et son réseau local et régional d'accompagnement des personnes mineures non accompagnées. Merci de noter que la semaine d'immersion et d'enseignement à Malaga du 3 au 9 septembre fait partie intégrante du programme. La présence y est donc obligatoire. Les frais d'hébergement et de repas (au sein de la résidence universitaire de l'UMA) sont pris en charge par la HETS. Les personnes participant au MAP s'engagent à avoir les documents nécessaires leur permettant de se rendre à Malaga en avion (pièce d'identité, attestation COVID si requis, etc.) ainsi qu'une assurance maladie, accident et rapatriement prenant en charge, en cas de besoin, l'ensemble des frais médicaux, d'hospitalisation, etc. en Espagne ; et à suivre les consignes générales (qui seront précisées en amont) concernant l'analyse et le rendu de cette expérience.

Réseau local de compétences de la HETS : InterMigRa. Partenaires institutionnels et associatifs : et des institutions favorisant la participation sociale, l'autonomisation et le pouvoir d'agir individuel ou communautaire et la prise en charge collectifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5)
- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1)
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6)

Modalités pédagogiques

Notre approche met en lien apprentissages cognitifs, rapport personnel à l'objet et compétences d'action. Le programme prévoit une alternance entre apports théoriques, mises en situation, analyses de situation, exercices interactifs, rencontres avec partenaires de terrain et élaboration personnelle (journal des apprentissages). Nous mettons l'accent sur le dialogue et la rencontre aussi bien à l'intérieur du groupe étudiant qu'entre les étudiant·e·s et des organismes partenaires en Suisse et à l'étranger. La présence est obligatoire à l'ensemble des activités du module. Les étudiant·e·s sont amené·e·s à partager leurs connaissances en matière de migration acquises avant le module, des connaissances préalables sont donc bienvenues.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait sur les 4 axes du module. Elle articule une partie individuelle (analyse d'une institution sous l'angle de l'accueil, et intervention théâtre) à des parties collectives écrites permettant le croisement de regard, notamment grâce à l'expérience de la collaboration avec des pair·e·s de l'Université de Malaga (élaboration, réflexion et mise en perspective, du projet d'intervention et de sa possible mise en œuvre). L'ensemble des évaluations permet l'attribution des 12 crédits ECTS au terme du module.

Responsables du module

Anne Lavanchy et Sylvia Garcia Delahaye

Travail social et territoires au défi de la durabilité

Principaux contenus et fil rouge du module

La crise écologique est au centre des discours et des préoccupations scientifiques, sociales et politiques, par ailleurs fortement relayés par les médias. Tout en gardant un regard critique sur les discours et les actions déployées, ce module prend au sérieux les risques sociaux liés aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à l'épuisement des ressources naturelles pour les populations, que ce soit sur des territoires suisses ou ailleurs dans le monde. S'il est scientifiquement établi qu'il s'agit aujourd'hui de changer nos comportements individuels et collectifs afin d'amortir les effets de cette crise environnementale globale, la question est de savoir comment penser et accompagner ces transitions dans le cadre du travail social.

Dans ce module, nous encourageons les étudiant·e·s à appréhender cette « transition écologique » non pas directement à l'échelle des individus mais à l'échelle de territoires, compris comme des espaces physiques où s'inscrivent des pratiques et des usages collectifs.

Du village de montagne aux quartiers urbains, en passant par des espaces naturels ou des zones industrielles, nous irons à la découverte d'une diversité de territoires afin d'y rencontrer des acteurs et actrices, porteurs de projets inspirants.

Les territoires sont abordés comme des réalités complexes, qui exigent de prendre en compte une pluralité de facteurs économiques, politiques et sociaux, tout en les articulant étroitement aux enjeux environnementaux.

Les étudiant·e·s se familiariseront ainsi avec des outils de diagnostic et de co-création au service de territoires confrontés aux défis de la transition écologique.

Le module adopte une perspective de durabilité, qui implique de « maintenir l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète, tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions » (définition du Centre de compétences en durabilité de l'UNIL).

En se posant comme les garant·e·s des principes de justice sociale, d'équité et de citoyenneté propres au travail social, les étudiant·e·s devront concevoir des actions qui respectent et valorisent les ressources naturelles des territoires étudiés. Ces projets éco-sociaux seront développés et conçus dans des ateliers participatifs propices à la créativité et à l'innovation sociale.

Approfondissements visés

- Définition et approfondissement de divers concepts :
 - durabilité,
 - territoire,
 - justice environnementale,
 - travail éco-social,
 - démocratie participative.
- Méthodologie de récolte et d'analyse de données dans le but d'établir un diagnostic de territoire
- Expérimentation d'outils participatifs de co-création (méthodes Living Lab).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dans ce module, nous allons à la rencontre de professionnel·le·s, issu·e·s de divers secteurs et disciplines, dont les actions et les projets sur les territoires sont en lien avec les problématiques socio-environnementales (urbanistes, biologistes, permaculteur·ice·s, médiateur·ice·s environnementaux, responsables culturels, membres d'association, etc.).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

- Visites et rencontres sur le terrain (attention : seule une partie des cours a lieu à Sierre. Des journées sont prévues dans d'autres régions du Valais et en dehors de celui-ci).
- Séances plénières
- Ateliers d'innovation sociale (living Lab)
- Lectures

Modalités d'évaluation

- Participation active à l'ensemble du processus.
- Réalisation de travaux écrits.
- Conception et présentation de projets.

Responsables du module

Tristan Loloum et Isabelle Moroni

Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est constitué de trois parties. La première partie se centre plutôt sur des aspects théoriques : définitions, conséquences et origines des violences ; une réflexion philosophique sur la violence ; quelques éléments juridiques ; quelques concepts en lien avec la violence institutionnelle.

La seconde partie incite l'étudiant-e à réfléchir à « *moi, travailleur et travailleuse sociale comme auteur-e, victime ou témoin de violence* ». A partir de mises en situation concrètes ou symboliques, d'expériences personnelles apportées par les participant-e-s, d'apports théoriques intégrés, s'engage un processus de co-construction du savoir (savoirs, savoir-être, savoir-faire), permettant à chacun-e de se positionner et d'agir face à la violence, qu'on en soit auteur-e, victime ou témoin.

La troisième partie approfondit trois thématiques spécifiques :

Maltraitance et abus sexuels sur les enfants et les adolescent-e-s... des maux et des remèdes : repérer les signes qui permettent de dépister la maltraitance et les contextes dans lesquels elle survient ; s'approprier des moyens pour aider l'enfant à passer du silence à la parole ; questionner la position de l'intervenant-e professionnel-le face à ces situations ; explorer ses résonances et ses ressentis ; déterminer les moyens d'établir un réseau professionnel collaborant pour protéger l'enfant.

Violences au sein du couple : connaissances thématiques générales (définitions, formes, différence entre conflits et violence, cycle de la violence, emprise, épidémiologie, connaissances du réseau spécialisé, travail sur les représentations et préjugés) ; détecter les situations de violences au sein du couple indépendamment de la position occupée (victime, auteur-e, témoin) ; orienter ces situations auprès des services spécialisés pour personnes victimes ou auteures ; travail sur la posture professionnelle qui vise à clarifier son territoire d'intervention, tout en devenant expert-e de la détection et de l'orientation.

Suicide et intervention de crise : comprendre ce que signifie « délimitation du suicide et des comportements suicidaires » ; identifier et se familiariser avec l'intervention de crise auprès de personnes suicidaires et la *postvention* (dispositifs et mesures d'accompagnement après une tentative ou un suicide avéré).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Dans leurs pratiques professionnelles, les intervenant-e-s sont aujourd'hui confronté-e-s à diverses situations de violence, que ce soit en tant que témoin, victime, ou auteur-e. Que cette violence apparaisse au sein du couple, qu'elle touche les enfants, ou qu'il s'agisse d'abus, de maltraitances, ou encore qu'elle soit auto-infligée, ces situations peuvent être gérées grâce à des connaissances théoriques de même que des habiletés professionnelles que nous proposons de développer dans ce module d'approfondissement.

Objectifs poursuivis

Les objectifs sont multiples. Il s'agit tout d'abord de permettre aux participant·e·s de réfléchir et de se positionner face au phénomène de violence. Cela leur permet d'identifier leurs propres résonances liées à la violence. Ils et elles peuvent prendre conscience des émotions en jeu, lorsque des situations de violence sont vécues dans leurs contextes professionnels. Ce module leur permettra de développer des connaissances sur plusieurs formes de violence auxquelles elles et ils pourront être confronté·e·s : violence institutionnelle, violences au sein du couple, violence familiale, abus, maltraitance, conduites auto-dommageables, tentatives de suicide, suicides. Il leur donnera aussi des outils d'analyse et d'intervention face à ces formes de violence.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Des actrices et acteurs du terrain animent certaines sessions du module en fonction de leur expérience et de leur expertise précise dans le domaine de la violence. Des chercheur·e·s sont aussi invité·e·s à intervenir et à présenter l'état actuel des données dans leur domaine.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, analyses de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges d'expériences. Ce module nécessite une dynamique de groupe permettant la confiance et la bienveillance, dans la mesure où une implication personnelle importante est requise.

Modalités d'évaluation

Évaluation intermédiaire : travail individuel écrit qui porte sur l'analyse d'une situation professionnelle vécue dans la position d'auteur·e, victime ou témoin de violence. Ce travail est rendu en cours de module, selon l'échéancier remis en début de module. Les points attribués à cette évaluation représenteront un tiers des points totaux.

Évaluation finale orale : en duo, sur la base d'une situation reçue la veille de l'examen, les étudiant·e·s analysent la situation d'un point de vue théorique. Une proposition d'intervention argumentée sur la base des cours est également proposée.

Responsables du module

Rita Bauwens, Christophe Flühmann

